

La Tradition des AA

Et son développement

— par Bill W.

Un tour d'horizon des
événements historiques
à l'origine de nos Douze
Traditions uniques
en leur genre

LES ALCOOLIKES ANONYMES™ *sont une association de personnes qui partagent entre elles leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.*

Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des AA. Les AA ne demandent ni cotisation ni droit d'entrée; nous nous finançons par nos propres contributions.

Les AA ne sont associés à aucune secte, confession religieuse ou politique, à aucun organisme ou établissement; ils ne désirent s'engager dans aucune controverse; ils n'endossent et ne contestent aucune cause.

Notre but premier est de demeurer abstinents et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.

Les droits d'auteur © du Préambule (ci-dessus)
et des articles publiés dans cette brochure sont
détenus par AA Grapevine, Inc.,
et sont reproduits avec permission.

Titre original

AA Tradition — How It Developed, by Bill W.

© Alcoholics Anonymous World Services, Inc.,
1983

Tous droits réservés.

Adresse postale :

Box 459, Grand Central Station
New York, NY 10163

www.aa.org

CETTE brochure raconte l'histoire de la naissance et du développement des principes jugés essentiels à l'unité et à la survie des AA.

L'avant-propos de Bill W. présente, dans leur forme originale, les « Douze points pour assurer notre avenir ». Dans toutes les traditions, sauf la Deuxième, le texte initial a été modifié ou abrégé.

Deux textes de Bill W. portent sur les Traditions de l'anonymat; l'un fut écrit alors que le Mouvement n'avait que onze ans, l'autre, neuf ans plus tard. Ensemble, ces deux articles viennent étayer nos deux Onzième et Douzième Traditions, les plus connues, mais peut-être les moins bien comprises.

Avant-propos

par BILL W.

— 1955* —

Comment nous, membres des AA, allons-nous le mieux préserver notre unité, tel est le sujet de cette brochure.

Quand un alcoolique applique les Douze Étapes de notre programme de rétablissement à sa vie personnelle, alors cesse sa *désintégration* et commence son *unification*. La Puissance qui le maintient aujourd'hui dans son intégrité surpasse les forces qui l'avaient déchiré.

Ce même principe s'applique à tout groupe des AA et à l'ensemble des Alcooliques anonymes. Tant que les liens qui nous unissent s'avéreront beaucoup plus solides que les forces qui nous diviseront si elles le pouvaient, tout ira bien. Nous serons en sécurité comme Mouvement; notre unité fondamentale demeurera une certitude.

Si, comme membre des AA, nous pouvons tous

*Article paru initialement dans le *Grapevine*.

refuser le prestige public et renoncer à tout désir de pouvoir personnel; si, comme Mouvement, nous insistons pour demeurer pauvres, évitant ainsi les conflits au sujet des propriétés importantes et de leur gestion; si nous rejetons résolument toute alliance politique, confessionnelle ou autre, nous éviterons la division interne ou la notoriété publique; si, comme Mouvement, nous demeurons une entité spirituelle, ayant pour seule préoccupation de transmettre notre message à nos semblables qui souffrent, sans frais ni engagement, alors seulement pourrons-nous le plus efficacement remplir notre mission. Il devient de plus en plus évident que nous ne devrions jamais accepter le moindre avantage temporaire s'il comporte de grosses sommes d'argent, ou s'il entraîne une alliance controversée ou une approbation, ou si certains membres des AA peuvent être tentés d'accepter une publicité personnelle dans la presse ou à la radio. L'unité est si importante pour nous, membres des AA, que nous ne pouvons pas nous risquer dans ces attitudes et ces pratiques qui ont quelquefois désenchanté d'autres formes de société humaine. Jusqu'à maintenant, nous avons réussi parce que nous sommes différents. Puissions-nous le demeurer!

Mais l'unité des AA ne peut pas automatiquement se préserver elle-même. Comme pour le rétablissement personnel, nous devrions toujours travailler à son maintien. Ici encore, nous avons sûrement besoin d'honnêteté, d'humilité, d'ouverture d'esprit, de générosité et, par-dessus tout, de vigilance. Alors nous, qui sommes plus anciens chez les AA, nous vous demandons, à vous qui êtes plus nouveaux, de bien réfléchir à l'expérience déjà acquise pour essayer de travailler et de vivre ensemble. Nous aimerions que chaque membre des AA devienne aussi conscient de ces tendances troublantes qui constituent une menace pour nous, comme entité, qu'il l'est des défauts personnels qui mettent en danger sa propre sobriété et sa tranquillité d'esprit. Car des mouvements tout entiers, avant aujourd'hui, sont déjà allés prendre une cuite, eux aussi!

Les « Douze points de la Tradition des AA » reproduits ici constituent notre première tentative pour établir de solides principes pour la conduite des groupes et les relations publiques. Comme je suis l'un des fondateurs des AA, on m'a demandé de publier ces « points », accompagnés d'une série d'articles pour les appuyer, dans notre principale revue mensuelle, *The AA Grapevine*. Plusieurs

membres des AA croient déjà que ces Douze Traditions sont assez solides pour servir d'orientation et de protection de base à l'ensemble du Mouvement des AA; que nous devrions les appliquer à notre vie de groupe aussi sérieusement que chacun d'entre nous met les Douze Étapes de rétablissement en pratique dans sa vie personnelle. Pour en juger, il faudra du temps.

Puissions-nous ne jamais oublier que sans une unité permanente, nous ne pouvons offrir qu'un soulagement de courte durée à ces dizaines de milliers de personnes qui ne nous ont pas encore rejoints dans leur quête de liberté.

Personne n'a inventé le Mouvement des Alcooliques anonymes; il s'est développé. À force de tâtonnements, nous avons acquis une riche expérience. Petit à petit, nous avons adopté les enseignements de l'expérience, tout d'abord comme ligne de conduite, puis comme tradition. C'est encore notre façon de procéder et nous espérons qu'il en sera toujours ainsi. Si, un jour, nous devenions trop durs, la lettre pourrait écraser cet esprit. Nous pourrions nous punir nous-mêmes avec des petits règlements tracassiers et des interdictions. Nous pourrions nous imaginer avoir dit le dernier mot. Nous pourrions même en arriver à exiger des alcooliques qu'ils acceptent nos idées rigides ou qu'ils s'en aillent. Puissions-nous ne jamais étouffer ainsi le progrès!

Pourtant, les leçons de notre expérience comptent pour beaucoup. Nous avons accumulé depuis des années une vaste connaissance sur le problème de la vie et du travail en groupe. Si nous réussissons dans cette aventure — et si nous maintenons notre réussite — alors, et alors seulement, notre avenir sera assuré.

Puisque nous ne sommes plus esclaves de notre propre malheur, l'avenir des Alcooliques anonymes est devenu notre plus grand défi : comment préserver parmi nous, membres des AA, une unité si forte que ni la faiblesse des personnes, ni la tension et les querelles de cette époque agitée ne puissent nuire à notre cause commune. Nous savons que le Mouvement des Alcooliques anonymes doit continuer à vivre. Autrement, à part quelques exceptions, nous et nos frères alcooliques du monde entier allons sûrement reprendre notre voyage sans espoir vers l'oubli.

À peu près n'importe quel membre des AA peut vous dire quels sont nos problèmes de groupe.

Fondamentalement, ils concernent nos relations, les uns avec les autres, et avec le monde extérieur. Ils concernent les relations du membre des AA avec son groupe, les relations du groupe avec l'ensemble des Alcooliques anonymes, et la place des Alcooliques anonymes dans cette mer trouble qu'on appelle la société moderne, où l'humanité toute entière doit maintenant faire naufrage ou trouver refuge. Ce problème de notre structure de base et de notre attitude à l'égard de ces questions toujours pressantes de leadership, d'argent et de pouvoir est extrêmement pertinent. L'avenir pourrait bien dépendre de notre manière de penser et d'agir concernant les sujets de controverse, et de notre manière d'envisager nos relations publiques. Notre destin final dépendra presque certainement des décisions que nous allons prendre maintenant quant à ces questions lourdes de difficultés!

Voici maintenant l'essentiel de notre discussion : Avons-nous acquis assez d'expérience pour établir des lignes de conduite bien définies sur ces questions qui nous préoccupent le plus; pouvons-nous établir des principes généraux qui peuvent devenir des traditions vitales — des traditions acceptées dans le cœur de chaque membre des AA, par sa conviction profonde et par l'assentiment général de tous ses semblables? Voilà la question. Il se peut bien que nous ne trouvions jamais de réponses satisfaisantes à toutes nos questions, mais je suis sûr que nous sommes enfin parvenus à un point stratégique où nous pouvons discerner les grandes lignes d'un ensemble de traditions qui, si Dieu le veut, pourront constituer une protection efficace contre tous les ravages du temps et des événements.

Poussé par les conseils persistants de vieux amis AA, et convaincu que nos membres sont maintenant capables d'en arriver à un commun accord, je me permettrai de formuler ces suggestions pour une Tradition des relations des Alcooliques anonymes — Douze points pour assurer notre avenir.

L'expérience des AA nous enseigne ceci :

1. Chaque membre des Alcooliques anonymes n'est qu'une infime partie d'un grand tout. Les AA doivent continuer d'exister sinon la plupart d'entre nous serons voués à une mort certaine. Notre bien-être commun doit donc venir en premier lieu mais notre bien-être personnel vient tout de suite après.

(Notre bien-être commun devrait venir en premier lieu; le rétablissement personnel dépend de l'unité des AA.)

2. Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une seule autorité ultime : un Dieu d'amour tel qu'Il peut se manifester dans notre conscience de groupe.

(Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une seule autorité ultime : un Dieu d'amour tel qu'il peut se manifester dans notre conscience de groupe. Nos chefs ne sont que des serviteurs de confiance; ils ne gouvernent pas.)

3. Nous devons admettre dans nos rangs tous ceux qui souffrent d'alcoolisme. Dès lors, nous ne pouvons exclure quiconque désirant se rétablir. De plus, l'adhésion aux AA n'est conditionnelle à aucune contribution monétaire ou conformité à quelque règle. Dès que deux ou trois alcooliques se rassemblent pour leur sobriété, ils peuvent se considérer comme un groupe des AA pourvu qu'en tant que groupe, ils ne soient associés à aucun autre organisme.

(Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour être membre des AA.)

4. En ce qui concerne son propre fonctionnement, chaque groupe des AA ne devrait dépendre d'aucune autorité autre que sa propre conscience. Mais si ses projets affectent le bien-être d'autres groupes environnants, ces derniers devraient être consultés. De même, aucun groupe, comité régional ou membre ne devrait poser d'actes susceptibles d'affecter l'ensemble du Mouvement sans en avoir d'abord parlé aux administrateurs de la Fondation alcoolique*. En pareil cas, le bien-être commun passe avant tout.

(Chaque groupe devrait être autonome, sauf sur les points qui touchent d'autres groupes ou l'ensemble du Mouvement.)

5. Chaque groupe des Alcooliques anonymes devrait constituer une entité spirituelle, n'ayant qu'un seul but premier : *transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore.*

(Chaque groupe n'a qu'un objectif primordial, transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore.)

6. Les questions d'argent, de propriété et d'autorité peuvent facilement nous détourner de notre but spirituel premier. Nous croyons donc que toute propriété importante vraiment utile aux AA devrait être

* Maintenant le General Service Board of A.A., Inc.

détenue et administrée séparément par une société dûment constituée, pour bien distinguer le matériel du spirituel. Un groupe des AA comme tel ne devrait jamais se lancer en affaires. Les organismes qui peuvent servir d'appoints aux AA comme les clubs, les hôpitaux, et qui nécessitent l'acquisition ou la gestion de propriété, devraient relever d'une personne morale distincte et demeurer indépendants des groupes afin que, si nécessaire, on puisse s'en détacher facilement. Ces organismes, par conséquent, ne devraient pas utiliser le nom des AA. Leur gestion devrait incomber exclusivement à leurs bailleurs de fonds. Il est cependant préférable que les clubs soient administrés par des membres des AA. Mais les hôpitaux et les autres centres de traitement devraient se situer en dehors du Mouvement et relever d'une autorité médicale. S'il est vrai que les AA doivent collaborer avec tous, cette collaboration ne doit jamais prendre la forme d'une association ou d'une caution, implicite ou explicite. Un groupe des AA doit être libre de toute attache.

(Un groupe ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux AA, ni leur prêter le nom des Alcooliques anonymes, de peur que les soucis d'argent de propriété ou de prestige ne nous distraient de notre objectif premier.)

7. Les groupes des AA doivent se supporter financièrement eux-mêmes avec les contributions volontaires de leurs membres. Nous croyons que chaque groupe doit atteindre cet objectif le plus rapidement possible; qu'il est très dangereux d'utiliser le nom des AA pour quelque sollicitation de fonds auprès du public, qu'elle soit faite par des groupes, des clubs, des hôpitaux ou des organismes extérieurs; qu'il est imprudent d'accepter des dons considérables, qu'elle qu'en soit la source, ou des contributions comportant quelque obligation que ce soit. De même, nous trouvons très inquiétant les trésoreries de certains groupes où continuent de s'accumuler des sommes qui dépassent leurs besoins justifiés et qui constituent plus qu'une réserve prudente. L'expérience nous a démontré que rien n'est plus susceptible de détruire notre héritage spirituel que les disputes futiles sur des questions de propriété, d'argent ou d'autorité.

(Tous les groupes devraient subvenir entièrement à leurs besoins et refuser les contributions de l'extérieur.)

8. Les Alcooliques anonymes devraient toujours

demeurer une organisation non professionnelle. Par professionnalisme, on entend tout service rémunéré à titre de conseiller en alcoolisme. Rien cependant ne nous empêche d'employer des alcooliques pour accomplir des tâches qui pourraient autrement être remplies par des non-alcooliques. Ces services particuliers peuvent mériter une juste rémunération. Mais notre travail usuel de Douzième Étape doit toujours demeurer gratuit.

(Le mouvement des Alcooliques anonymes devrait toujours demeurer non professionnel, mais nos centres de service peuvent engager des employés qualifiés.)

9. Un minimum de structure est nécessaire à chaque groupe des AA. La formule de la rotation à la direction est la meilleure. Un petit groupe peut élire son secrétaire, un groupe plus considérable désignera un comité rotatoire, et les groupes d'une vaste région métropolitaine formeront un comité central ou un intergroupe qui nécessitera souvent l'embauche d'un secrétaire à plein temps. Les administrateurs du Conseil des Services généraux constituent en fait notre Comité des Services généraux des AA. Ils sont les gardiens de nos Traditions et les dépositaires des contributions volontaires des membres, contributions qui servent au support financier du Bureau des Services généraux des AA, à New York. Les groupes leur confèrent l'autorité de s'occuper de l'ensemble de nos relations publiques et d'assurer l'intégrité de notre magazine principal, le AA Grapevine. Tous ces représentants doivent être animés d'un esprit de service parce que chez les AA, les vrais chefs ne sont que des serviteurs de confiance et d'expérience pour l'ensemble du Mouvement. Leur titre ne leur confère aucune autorité véritable; ils ne gouvernent pas. Leur utilité dérive du respect universel qui leur est accordé.

(Comme Mouvement, les Alcooliques anonymes ne devraient jamais avoir de structure formelle, mais nous pouvons constituer des conseils ou des comités de service directement responsables envers ceux qu'ils servent.)

10. Aucun groupe ou membre des AA ne devrait, sous aucun prétexte, exprimer une opinion qui engagerait le Mouvement sur tout sujet extérieur qui prête à controverse, tout particulièrement en matière de politique, de lutte contre l'alcoolisme ou de différence religieuse. Les groupes des Alcooliques ne s'opposent à personne. Sur de tels sujets, ils ne peuvent absolument rien dire.

(Le mouvement des Alcooliques anonymes n'exprime aucune opinion sur des sujets étrangers; le nom des AA ne devrait donc jamais être mêlé à des controverses publiques.)

11. Nos relations avec le grand public devraient se caractériser par l'anonymat personnel. Nous croyons que les AA devraient éviter la publicité à sensation. Nos noms et photos nous identifiant comme membres des AA ne devraient jamais être diffusés sur les ondes ou dans des films ou des écrits publics. Nos relations publiques devraient être guidées par l'attrait plutôt que par celui de la réclame. Il n'y a jamais lieu de se vanter. Nous croyons qu'il est beaucoup plus profitable de laisser ce soin à nos amis.

(La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame; nous devons toujours garder l'anonymat personnel dans la presse écrite et parlée, de même qu'au cinéma.)

12. En dernier lieu, nous, des Alcooliques anonymes, croyons que le principe de l'anonymat revêt une immense importance spirituelle. Il nous rappelle que nous devons placer les principes au-dessus des personnalités et pratiquer une humilité véritable. Ceci, afin que les grâces reçues ne nous changent jamais, et pour que nous puissions vivre pour toujours dans la plus profonde gratitude envers Celui qui est le maître de nos destinées.

(L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions et nous rappelle sans cesse de placer les principes au-dessus des personnalités.)

QUI EST MEMBRE DES ALCOOLIQUES ANONYMES?

— 1946 —

**(La Troisième Tradition s'est développée
à partir de cet article de Bill W. dans
The AA Grapevine.)**

Dans la première édition du livre *Alcoholics Anonymous*, on trouve cette courte déclaration au sujet de l'appartenance au Mouvement : « La seule condition pour être membre est un désir honnête d'arrêter de boire. Nous ne sommes associés à aucune croyance, secte ou confession religieuse particulière, et nous ne nous opposons à personne. Nous voulons seulement aider ceux qui souffrent. » C'était ce que nous pensions en 1939, l'année où fut publié notre livre.

Depuis ce jour, toutes sortes d'expériences ont été tentées concernant l'adhésion. Les règles établies à cette fin (et presque jamais suivies!) sont légion. Il y a deux ou trois ans, le Bureau central a demandé aux groupes de lui faire parvenir la liste de leurs règles d'adhésion. Après les avoir reçues, nous les avons toutes transcrites, ce qui a nécessité énormément de papier. Une courte réflexion sur ces nombreuses règles nous a conduits à une constatation étonnante. Si tous ces décrets avaient été en vigueur partout en même temps, il aurait été pratiquement impossible à un alcoolique de se joindre aux Alcooliques anonymes. Environ les neuf dixièmes de nos plus anciens et meilleurs membres n'auraient jamais pu adhérer!

Dans certains cas, nous aurions été trop découragés par ce qu'on nous demandait. La plupart des premiers membres des AA auraient été expulsés parce qu'ils avaient trop de rechutes, parce que leur moralité était douteuse, parce qu'ils avaient des problèmes d'ordre mental aussi bien qu'alcoolique. Ou encore, croyez-le ou non, parce qu'ils n'appartenaient pas aux classes soi-disant supérieures de la société. Nous, les anciens, aurions pu être exclus pour n'avoir pas lu le livre *Les Alcooliques anonymes* ou à cause du refus de notre parrain de se porter garant de notre candidature. Et ainsi de suite, à l'infini. Quand on y pense, la façon dont nos « dignes » alcooliques ont parfois tenté de juger les « moins dignes » est plutôt comique. Essayez d'imaginer un alcoolique qui en juge un autre!

À un moment ou l'autre, la plupart des groupes des AA s'enivrent de règlements. Il est aussi assez naturel qu'un groupe qui se met à croître rapidement soit confronté à de nombreux problèmes alarmants. Les mendiants se mettent à mendier. Des membres se soulent et en entraînent parfois d'autres à leur suite. Ceux qui ont des problèmes mentaux font une dépression, ou font des dénonciations paranoïaques d'autres membres. Les commères font du commérage et dénoncent vertueusement les « loups » et les « petits chaperons rouges » du coin. Des nouveaux soutiennent qu'ils ne sont absolument pas alcooliques, mais n'en continuent pas moins de se présenter. Ceux qui « rechutent » se servent de la bonne réputation des AA pour se trouver du travail. D'autres refusent d'accepter l'ensemble des Douze Étapes du programme de rétablissement. Certains vont jusqu'à dire que ces « bondieuseries » sont des histoires parfaitement inutiles. Dans de telles circonstances, nos membres conservateurs et respectueux du programme prennent peur. Selon eux, il faut refréner ces conditions effroyables, sinon le Mouvement court sûrement à la ruine. Ils s'inquiètent pour le bien des AA!

À ce stade, le groupe entre dans la phase des statuts et règlements. On adopte fiévreusement statuts, règlements et conditions d'adhésion, et on donne autorité à des comités pour écarter les indésirables et punir les malfaisans. Alors les anciens du groupe, drapés de leur autorité, se mettent à l'ouvrage. Les récalcitrants sont jetés dans les ténèbres extérieures; les membres respectables s'agitent et jettent la pierre aux pécheurs. Quant aux prétendus pécheurs, ou bien ils insistent pour rester, ou ils fondent leur propre groupe ou encore se joignent à un groupe de leur voisinage plus sympathique et moins intolérant. Les anciens s'aperçoivent bientôt que les statuts et règlements ne sont pas très efficaces. Toute tentative de les faire appliquer provoque de telles vagues de discorde et d'intolérance dans le groupe que cette situation est pire que la pire des situations vécues jusque-là.

Après un certain temps, la peur et l'intolérance s'apaisent. Le groupe survit indemne. Tout le monde a beaucoup appris. C'est ainsi que peu parmi nous craignent encore qu'un nouveau puisse nuire à la réputation ou l'efficacité des AA. Ceux qui rechutent, ceux qui mendient, ceux qui scandalisent, ceux qui ont l'esprit tordu, ceux qui se rebellent contre le programme, ceux qui exploitent la réputation des

AA, tous ceux-là nuisent rarement à un groupe des AA pendant longtemps. Certains d'entre eux sont devenus nos membres les plus respectés et les plus aimés. Quelques-uns continuent de mettre notre patience à l'épreuve, tout en restants abstinents. D'autres sont partis. Nous avons commencé à les considérer, non comme des menaces, mais plutôt comme nos professeurs. Ils nous obligent à cultiver la patience, la tolérance et l'humilité. Nous prenons finalement conscience qu'ils sont simplement plus malades que nous, et que nous, qui les condamnons, sommes des Pharisiens dont la fausse vertu fait le plus grand tord spirituel à notre groupe.

Tout ancien membre des AA frémit en se rappelant le nom de personnes qu'il a déjà condamnées; celles dont il a prédit en toute assurance qu'elles ne seraient jamais abstinente; celles dont il était certain qu'elles seraient expulsées des AA pour le bien du Mouvement. Maintenant que certaines d'entre elles sont abstinentes depuis des années et comptent peut-être parmi ses meilleurs amis, l'ancien membre se dit : « Que serait-il arrivé si tout le monde avait jugé ces personnes comme je l'ai fait? Que serait-il arrivé si les AA leur avait claqué la porte au nez? Où seraient-elles aujourd'hui? »

Voilà pourquoi tous, nous jugeons le nouveau de moins en moins. Si l'alcool est pour lui un problème incontrôlable, et si il souhaite y remédier, cela nous suffit. Nous ne nous soucions pas de savoir si son cas est grave ou léger, s'il a ou non de bonnes mœurs, s'il a d'autres problèmes ou non. La porte des AA est grande ouverte, et s'il la franchit et commence à faire quoi que ce soit pour remédier à son problème, il est considéré comme un membre des Alcooliques anonymes. Il n'a rien à signer, rien à accepter, rien à promettre. Nous n'exigeons rien. Il est membre parce qu'il le dit. Aujourd'hui, dans la plupart des groupes, il n'a même pas à admettre qu'il est alcoolique. Il peut se joindre aux AA sur un simple doute de sa part qu'il est peut-être alcoolique, qu'il présente peut-être déjà les symptômes fatals de notre maladie.

Bien sûr, ce n'est pas là une situation généralisée partout chez les AA. Il existe encore des règles d'adhésion. Si un membre persiste à se présenter ivre aux réunions, on peut le faire sortir; on peut demander à quelqu'un de l'emmener. Mais dans la plupart des groupes, il peut revenir le lendemain s'il est abstinente. Même si on peut le mettre à la porte d'un club, personne ne songerait à le mettre à la porte des AA. Il est membre tant et aussi long-

temps qu'il le dit. Bien que cette conception large de l'appartenance aux AA ne fasse pas encore l'unanimité, elle représente bien le courant principal de la pensée des AA aujourd'hui. Nous ne souhaitons refuser à personne sa chance de se rétablir de l'alcoolisme. Nous souhaitons être aussi inclusifs que possible, jamais exclusifs.

Cette tendance a peut-être une signification plus profonde qu'un simple changement d'attitude sur la question de l'appartenance au Mouvement. Elle signifie peut-être que nous n'avons plus peur de ces violentes tempêtes émotives qui traversent parfois notre monde alcoolique; elle témoigne peut-être de notre certitude que le calme viendra après la tempête; un calme né d'une compréhension, d'une compassion, et d'une tolérance plus grande que jamais auparavant

LES HÔPITAUX ET LES AA

**(Extrait de l'article de Bill W. intitulé
« Adequate Hospitalization », paru
dans The Grapevine en 1947... jetant les
bases de la Sixième Tradition)**

De nombreux sanatoriums et hôpitaux privés coûtent nécessairement trop cher pour l'alcoolique moyen. Comme les hôpitaux publics sont peu nombreux et que les établissements psychiatriques et religieux disposent rarement de place, les groupes ont du mal à trouver des endroits où faire hospitaliser de futurs membres pendant quelques jours à coût modeste.

Devant ce besoin pressant, certains groupes des AA ont été tentés de mettre sur pied leurs propres centres de désintoxication et d'embaucher des membres des AA comme administrateurs et infirmières, et s'assurer les services d'un médecin à domicile. Dans le cas où cela s'est fait sous les auspices directs d'un groupe des AA, l'expérience a presque toujours échoué. Le groupe s'est retrouvé à la tête d'une entreprise, un genre d'entreprise tout à fait inconnu pour la plupart des membres des AA. Trop de conflits de personnalités et trop de cuisiniers gâchant la sauce entraînent habituellement l'abandon de l'entreprise. Nous avons dû constater qu'un groupe des AA est d'abord une entité spirituelle et que, comme groupe, moins il a d'affaires à traiter, mieux c'est. Dans la même optique, il convient de noter que pratiquement tous les projets des groupes pour financer ou garantir les frais hospitaliers d'autres membres ont aussi échoué. Non seulement de tels prêts demeurent impayés, mais il y a toujours dans le groupe la question controversée de savoir quels sont ceux qui les méritent.

Dans d'autres cas encore, des groupes des AA qui avaient un besoin urgent d'aide médicale ont lancé des campagnes de financement publiques pour établir des « hôpitaux AA » dans leur communauté. Ces efforts échouent presque invariablement. Non seulement ces groupes ont-ils l'intention de se lancer dans le secteur de l'hospitalisation, mais ils veulent aussi financer leur entreprise en faisant appel au public au nom des Alcooliques anonymes. Toutes sortes de doutes surgissent aussitôt et le projet s'embourbe. Les membres conservateurs constatent que les entreprises commerciales

ou les sollicitations de fonds qui portent la caution des AA sont vraiment dangereuses pour nous tous. Si cette pratique devrait se généraliser, le couvercle sauterait. Les promoteurs, membres des AA ou non, s'en donneraient à cœur joie.

Cette recherche de soins médicaux à prix raisonnables et compatissants a fait naître un autre genre d'établissements. Ce sont des maisons de repos et de désintoxication dirigées par des membres à titre individuel et sous surveillance médicale appropriée. Ces projets se sont avérés beaucoup plus satisfaisants que ceux des groupes. Comme on peut s'y attendre, le succès de chaque maison dépend directement de la compétence administrative et de la sincérité du membre qui la dirige. S'il est compétent et consciencieux, on peut s'attendre à de très bons résultats; sinon, l'affaire s'écroule. Comme ces entreprises ne sont pas des projets de groupe et ne portent pas le nom des AA, on peut les encourager ou les laisser se débrouiller. L'exploitation d'un tel établissement soulève toujours des difficultés particulières. Il est difficile pour un membre des AA en même temps administrateur d'imposer des tarifs assez élevés pour que l'entreprise lui permette de vivre décemment. S'il vit bien, les gens diront qu'il « fait de l'argent avec les AA », ou qu'il transforme les AA en organisme professionnel. Bien que cette accusation soit souvent absurde, elle n'en constitue pas moins un sérieux problème.

Pourtant, en dépit des difficultés, bon nombre de ces maisons de repos et de désintoxication demeurent ouvertes et semblent pouvoir poursuivre leurs activités tant et aussi longtemps qu'elles seront dirigées avec doigté, qu'elles ne porteront pas le nom des AA et qu'elles ne solliciteront pas d'argent du public à titre d'entreprises AA. Quand un membre dirige une de ces maisons, il arrive que nous profitons de la situation de façon inconsidérée. Nous y envoyons des alcooliques juste pour nous en débarrasser, nous promettons de payer les factures et nous ne le faisons pas. Tout membre des AA qui réussit à bien gérer un de ces « centres pour ivrognes » mérite nos félicitations. Le travail est difficile, souvent ingrat, mais il peut aussi procurer une profonde satisfaction spirituelle. C'est sans doute la raison pour laquelle tant de membres des AA veulent tenter l'expérience!

LES CLUBS CHEZ LES AA SONT-ILS LÀ POUR DE BON?

-1947*-

**(D'autres éléments de base
pour la Sixième Tradition)**

Le concept des clubs fait maintenant partie de la vie des AA. Depuis des années, nombre de ces refuges chaleureux rendent de précieux services et de nouveaux ouvrent tous les mois. S'il y avait un vote demain sur le maintien des clubs, une forte majorité de membres répondrait par un « oui » retentissant. Des milliers affirmeraient qu'ils auraient eu plus de difficultés à demeurer abstinents sans les clubs dans les premiers mois, et que de toute façon, ils voudront toujours les contacts faciles et les amitiés chaleureuses qu'ils y trouvent.

Puisque c'est là l'opinion de la majorité, nous pourrions supposer que les clubs ont un appui total; nous serions portés à penser que nous ne pourrions pas nous en passer. Nous pourrions les considérer comme une institution centrale des AA — une sorte de « treizième étape » de notre programme de rétablissement, sans laquelle les douze autres Étapes ne pourraient pas fonctionner. Parfois, les adeptes des clubs se comportent comme s'ils croyaient vraiment que nous pourrions régler notre problème d'alcool strictement avec le soutien des clubs. Ils ont tendance à dépendre des clubs plutôt que du programme des AA.

Par contre, nous avons une forte minorité de membres des AA qui ne veut rien savoir des clubs. Ils affirment non seulement que les activités sociales d'un club distraient souvent les membres de leur mode de vie, mais ils prétendent aussi que les clubs empêchent le Mouvement de progresser. Ils signalent le danger de les voir dégénérer en simples lieux de rendez-vous, ou même en repaires; ils soulignent les querelles que suscitent les questions d'argent, de gestion et d'autorité, et ils craignent les « incidents » qui pourraient nous donner mauvaise presse. Bref, ils « s'inquiètent ». À bas les clubs! disent-ils.

Cherchant une position intermédiaire, depuis plusieurs années, nous agissons par instinct. Malgré les inquiétudes, il est établi que les

*Article paru initialement dans le *Grapevine*.

membres des AA qui veulent et ont besoin des clubs devraient en avoir. La vraie préoccupation n'est donc pas de savoir si nous devons avoir des clubs, mais comment nous allons les mettre davantage en valeur, comment nous allons réduire les inconvénients connus, comment nous allons nous assurer à l'avenir que les inconvénients n'excèdent pas les avantages.

Parmi les quatre plus grandes villes où se trouve le Mouvement, deux sont favorables aux clubs et deux ne le sont pas. Il se trouve que je vis dans l'une de celles qui le sont.* Le tout premier club des Alcooliques anonymes a été ouvert à New York. Même si notre expérience n'a pas été la meilleure, c'est celle que je connais le mieux. Pour illustrer les principes et les problèmes que nous devons étudier, je me servirai de cette expérience, non à titre de modèle d'organisation, mais comme d'un exemple type de l'évolution des clubs.

Au temps où le Mouvement était encore tout jeune, nous nous rencontrions dans nos foyers. Nous parcourions des milles, non seulement pour assister à la réunion elle-même, mais pour passer ensuite des heures à boire du café, à manger des gâteaux et à converser intimement avec enthousiasme. Les alcooliques et leurs familles avaient vécu trop longtemps dans la solitude

Puis, nos maisons sont devenues trop petites. Ne pouvant supporter l'idée de nous séparer en plusieurs petits groupes, nous avons cherché un endroit plus grand. Nous nous sommes d'abord logés dans l'atelier d'un tailleur, puis nous avons loué une salle au Steinway Hall. Cela nous permettait d'être ensemble à la réunion. Après, nous allions nous réfugier dans une cafétéria, mais il manquait quelque chose. Un restaurant ne pouvait nous offrir l'atmosphère d'un foyer. Un membre a proposé d'ouvrir un club.

Nous avons donc ouvert un club. Nous avons repris un endroit intéressant, l'ancien *Artists and Illustrators Club* de la 24^e Rue Ouest. Quelle émotion! Deux des membres les plus anciens ont signé le bail. Nous avons peint les murs et nettoyé. Nous avons un chez-nous. Nous conserverons toujours de merveilleux souvenirs des jours et des nuits passés dans ce premier club.

Il faut pourtant admettre que tous nos souvenirs ne sont pas remplis d'extase. Notre croissance

* Cette situation a rapidement changé. Depuis plus de 60 ans, New York n'est plus « une ville axée sur les clubs ».

nous a apporté des maux de tête, des difficultés de croissance, comme on dit maintenant. Comme ces difficultés semblaient graves alors! Les « dictateurs » étaient déchaînés; les ivrognes tombaient par terre ou dérangent la réunion; les membres des « comités de direction » essayaient de nommer des amis à leur place pour se rendre compte, à leur grand désarroi, que même abstinents, des alcooliques ne se laissent pas « diriger ». Parfois, nous pouvions à peine réunir la somme du loyer; les joueurs de cartes refusaient toute suggestion de parler aux nouveaux (de nos jours, on ne joue plus aux cartes dans la plupart des clubs); les secrétaires se querellaient entre elles. Nous avons formé une société chargée de s'occuper du loyer du club, de sorte que nous avons maintenant des « responsables ». Le club serait-il dirigé par ces « directeurs » ou bien par un comité de membres des AA élus en alternance?

Tels étaient nos problèmes. Nous nous sommes aperçus que l'utilisation des fonds, le besoin d'une certaine organisation dans le club et la trop grande intimité dans des locaux bondés créaient des situations inattendues. La vie de club comportait toujours de grandes joies, mais il est certain qu'elle avait aussi ses inconvénients. Valait-il la peine que nous prenions tous ces risques? La réponse est « oui », car le club de la 24^e Rue s'est maintenu et il accueille aujourd'hui des marins membres des AA*. Nous avons de plus trois autres clubs dans la région et nous pensons en ouvrir un quatrième.

Notre premier club était évidemment connu sous le nom « club des AA ». La société responsable du bail s'appelait « Alcoholics Anonymous of New York, Inc. ». Ce n'est que plus tard que nous avons compris que nous avions formé une compagnie pour tout l'État de New York, une erreur que nous avons corrigée récemment. La société constituée n'aurait dû couvrir que la 24^e Rue. Dans tout le pays, la plupart des clubs ont commencé comme le nôtre. Au départ, nous les considérons comme des organismes des AA essentiels. L'expérience a inévitablement entraîné un changement de statut, changement que nous jugeons aujourd'hui des plus souhaitable.

Par exemple, le *Manhattan AA Club* regroupait au début des membres de toute la région métropolitaine, dont le New Jersey. Après un certain temps, des douzaines de groupes se sont formés dans les

* L'édifice a plus tard été démoli.

banlieues. Ils ont choisi des lieux de réunion qui leur convenaient mieux. Nos amis du New Jersey ont formé leur propre club. Ainsi, ces groupes de la périphérie, d'abord issus de notre club de Manhattan, se sont mis à acquérir des centaines de membres qui n'étaient liés à Manhattan ni par commodité, ni par goût, ni par fidélité. Ils avaient leurs propres amis AA et des lieux de rencontre qui leur convenaient. Ils ne s'intéressaient pas à Manhattan.

Cela contrariait énormément les new-yorkais. Puisque nous les avons nourris, pourquoi ne montraient-ils pas plus d'intérêt? Nous ne comprenions pas leur refus de considérer le club de Manhattan comme le centre des AA de la région métropolitaine. N'y avait-il pas là une réunion centrale qui accueillait des conférenciers d'autres groupes? N'y avait-il pas dans le groupe de New York une secrétaire rémunérée qui recevait au téléphone les appels à l'aide et s'occupait des demandes d'hospitalisation de tous les groupes de la région? Nous pensions évidemment que nos groupes de la banlieue devaient soutenir financièrement le club de Manhattan, comme des enfants respectueux doivent prendre soin de leurs « parents ». Cependant, nos appels parentaux ne servaient à rien. Bien des membres de la banlieue contribuaient personnellement au club de la 24^e Rue, mais jamais leur groupe ne nous envoyait un traître sou.

Nous avons alors adopté une autre tactique. Si les groupes de la périphérie ne voulaient pas soutenir le club, peut-être accepteraient-ils au moins de payer le salaire de la secrétaire. Elle faisait réellement un travail « régional ». C'était sûrement là une demande raisonnable, mais elle est restée sans réponse. Les membres ne pouvaient tout simplement pas séparer dans leur esprit la « secrétaire régionale » du club de Manhattan. Pendant un bon moment, nos besoins régionaux, les problèmes du Mouvement et l'administration de notre club ont donc formé un enchevêtrement financier et psychologique pénible.

Cet enchevêtrement a commencé à se dénouer lentement quand nous nous sommes mis à penser que les clubs devraient être l'affaire exclusive de ceux qui les veulent et qui sont prêts à les financer. Nous nous sommes rendu compte que la gestion d'un club est largement une affaire commerciale, qu'il doit être constitué en société distincte sous un autre nom, comme Alanon*, par exemple; que les « administrateurs » de cette société ne doivent s'occuper que des affaires du

club; qu'un groupe des AA ne doit jamais, comme groupe, gérer activement une entreprise. Des expériences mouvementées nous ont appris depuis qu'il surgit des difficultés immédiates lorsqu'un comité de membres élus en alternance tente de diriger le club ou lorsque le club tente de mener les affaires des groupes qui se réunissent dans ses locaux. Nous avons trouvé que la seule manière d'éviter cela est de *séparer le matériel du spirituel*. Si un groupe des AA souhaite utiliser un club, qu'il paie son loyer ou partage la collecte de la réunion avec la direction du club. Pour un petit groupe qui ouvre son premier club, cette façon de faire peut sembler idiote, puisque les membres du groupe sont aussi les membres du club. Néanmoins, la formation d'une société distincte est recommandée dès le départ car elle évitera toute confusion plus tard, lorsque d'autres groupes commenceront à se constituer dans la région.

Des questions surgissent souvent : « Qui élit les administrateurs d'un club? » « Être membre d'un club et être membre des AA, est-ce la même chose? » « Comment les clubs sont-ils supportés et financés? » Comme les pratiques varient, nous ne connaissons pas encore très bien les réponses. Nous pouvons cependant suggérer celles-ci : tout membre des AA devrait pouvoir jouir librement des privilèges habituels de n'importe quel club, qu'il fasse ou non une contribution volontaire régulière. S'il contribue régulièrement, il devrait de plus avoir droit de vote lors des réunions d'affaires pour élire les administrateurs de son club. De telles mesures permettraient d'ouvrir tous les clubs à tous les membres des AA, mais seuls ceux qui seraient suffisamment intéressés pour les financer régulièrement pourraient les administrer. À cet égard, rappelons qu'il n'y a, dans le Mouvement, ni frais d'admission, ni cotisation obligatoire. Ajoutons cependant que, puisque les clubs deviennent des entreprises privées distinctes, ils peuvent adopter d'autres lignes de conduite si leurs membres le désirent.

Accepter de grosses sommes d'argent de *n'importe quelle source* pour acheter, construire ou financer des clubs se soldent presque toujours par de futures complications. La sollicitation auprès du public est, bien sûr, extrêmement dangereuse. L'autofinancement complet des clubs et tout ce

* Ce qui n'est plus une bonne suggestion, à cause de la confusion possible avec les Groupes familiaux Alanon, fondés environ cinq ans après que cet article a été écrit

qui se rattache aux AA devient notre pratique universelle.

L'évolution des clubs nous apprend aussi que nulle part, sauf dans les petites municipalités, les clubs ne risquent de demeurer le principal centre d'activités des AA. Après avoir débuté comme centre principal de la ville, bien des clubs ne cessent d'aménager dans des locaux plus grands, dans l'espoir de demeurer le lieu de réunion centrale de la région. Au bout du compte, divers facteurs empêchent la réalisation de cet objectif.

Le premier facteur est la croissance du Mouvement qui fait éclater les murs de n'importe quel club. Tôt ou tard, la réunion principale ou centrale doit se tenir dans un plus vaste auditorium, le club ne pouvant plus l'abriter. C'est une réalité à laquelle il faut réfléchir sérieusement chaque fois qu'on pense à acheter ou à construire un gros édifice pour un club. Un deuxième facteur semble laisser la plupart des clubs « décentrés », surtout dans les grandes villes. Il s'agit de notre forte tendance à former un comité central ou d'intergroupe chargé de régler les problèmes communs des AA dans les régions métropolitaines. Tôt ou tard, chaque région s'aperçoit que des questions comme les réunions de l'intergroupe, les arrangements avec les hôpitaux, les relations publiques locales, un bureau central pour les interviews ou les demandes d'information sont des sujets qui intéressent chaque membre des AA, qu'il veuille ou non d'un club. Comme ces questions regardent strictement les AA, il faut élire et financer un comité central ou d'intergroupe pour s'en occuper.

Les groupes d'une région financent habituellement à l'aide de leurs propres fonds ces activités centrales. Même si le club est assez grand pour accueillir les réunions des intergroupes et que celles-ci s'y tiennent toujours, le centre de gravité de la région continuera de se déplacer vers le comité d'intergroupe et ses activités centrales. Le club est manifestement laissé de côté, c'est-à-dire qu'il se trouve là où beaucoup croient qu'il doit être. Les clubs étant financés et administrés directement par ceux qui en veulent, on peut choisir « de s'en servir ou de s'en passer ».

Si vous avez des questions concernant les CLUBS, vous pouvez aussi écrire et demander la brochure de service gratuite intitulée « Lignes de conduite des AA sur les clubs ».

LES DANGERS DE RELIER LES AA À D'AUTRES PROJETS

— 1947* —

**(Dangers reconnus par les Sixième
et Huitième Traditions)**

Notre expérience AA soulève une série de questions importantes qui demeurent encore sans réponse. Premièrement, le Mouvement devrait-il se lancer dans d'autres domaines comme l'hospitalisation, la recherche et l'éducation non controversée sur l'alcool? Deuxièmement, un membre a-t-il le droit, en tant qu'individu, de mettre son expérience et ses connaissances particulières au service de telles entreprises? Troisièmement, quelles devraient être les conditions de travail du membre qui aborde ces aspects du problème global de l'alcoolisme?

Sur ces questions on entend dans nos groupes à peu près n'importe quelle opinion. En général, il existe trois écoles de pensée : il faut « tout faire », il faut « faire quelque chose », et il ne faut « rien faire ».

Certains de nos membres ont tellement peur de voir les AA s'embourber ou être exploités qu'ils veulent que nous demeurions une société strictement fermée. Ils exercent le plus de pression possible pour empêcher tous les membres, en tant qu'individus ou que groupes, de faire quoi que ce soit au sujet du problème global de l'alcoolisme sauf, bien sûr, leur simple travail comme Alcooliques anonymes. Ils voient planer au-dessus des alcooliques le spectre des Washingtoniens d'il y a cent ans, ce mouvement qui a sombré dans la désunion en partie parce que ses membres ont défendu publiquement l'abolition de l'esclavage, la prohibition et ainsi de suite. Ces membres des AA croient que nous devons à tout prix préserver notre isolement, que nous devons absolument nous tenir à l'écart si nous voulons éviter pareils périls.

Puis, il y a le membre qui nous ferait « tout faire » pour le problème global de l'alcoolisme — n'importe quand, n'importe où, n'importe comment! Dans son enthousiasme, non seulement considère-t-il son cher Mouvement comme une panacée pour tous les alcooliques, mais il croit aussi que nous avons réponses à toutes les ques-

*Article paru initialement dans le *Grapevine*.

tions pour tout le monde en ce qui à trait à l'alcool. Il est convaincu que les AA devraient ouvertement appuyer de leur nom et de leur argent tout effort valable dans les projets de recherche, du traitement et de l'éducation. Voyant que les AA font maintenant la manchette, il soutient que nous devrions dispenser à profusion notre immense capital de prestige. Pourquoi, demande-t-il, les membres ne se font-ils pas connaître publiquement? Nous pourrions facilement recueillir des millions pour les bonnes œuvres dans le domaine de l'alcoolisme. » Cet enthousiaste a parfois le jugement obscurci par son désir d'amorcer une carrière. Mais, dans la plupart des cas, je suis certain qu'une telle insouciance traduit simplement de l'exubérance, et souvent une grande responsabilité sociale.

Nous avons donc parmi nous des enthousiastes et des ultra prudents, ceux qui veulent « tout faire » et ceux qui ne veulent « rien faire ». Par contre, le membre, en général, ne s'inquiète plus autant qu'avant de ces phénomènes. Il sait que la poussière retombera bientôt et que la lumière apparaîtra. Qu'il y aura bientôt une politique éclairée et acceptable pour tous. Que cette politique, mise à l'épreuve du temps, deviendra, si elle est valable, une tradition des AA.

J'ai parfois craint que le Mouvement n'arrive jamais à produire une politique valable. Le fait que mes propres opinions passaient d'un extrême à l'autre, dans la plus grande incohérence, ne faisait qu'intensifier cette crainte. J'aurais dû montrer plus de foi. La lumière de l'expérience commence à briller suffisamment pour nous permettre de voir plus sûrement et de dire avec plus de certitude ce que nous pouvons faire et ce que nous ne pouvons pas faire dans les domaines de l'éducation, de la recherche et autres.

Par exemple, nous pouvons dire avec fermeté que ni le Mouvement ni aucun groupe ne doit s'adonner à d'autres activités que le simple travail des AA. En tant que groupes, nous ne pouvons ni appuyer, ni financer, ni joindre aucune autre cause, aussi bonne soit-elle; nous ne pouvons lier le nom des AA à d'autres entreprises dans le domaine de l'alcoolisme au point de donner au public l'impression que nous avons abandonné notre but unique. Nous devons dissuader nos membres et nos amis qui œuvrent dans ces domaines de faire valoir le nom des AA dans leur publicité ou leurs levées de fonds. Agir autrement mettrait certainement notre unité en péril, et le maintien de notre unité est

sûrement notre plus grande obligation envers nos frères alcooliques et envers le public. À cause de notre expérience, nous croyons que ces principes vont déjà de soi.

Même si nous arrivons maintenant sur un terrain moins sûr, nous devons sérieusement nous demander si nous pouvons, à titre privé, apporter l'expérience particulière des AA dans d'autres secteurs du problème de l'alcoolisme. N'est-ce pas notre devoir envers la société? Et pouvons-nous le faire sans engager le Mouvement tout entier?

À mes yeux, la politique du « ne rien faire » est devenue impensable, d'abord parce que je suis convaincu que nos membres peuvent, sans mettre en danger les AA, œuvrer dans d'autres sphères d'activité non controversées dans le domaine de l'alcoolisme, à condition de prendre quelques précautions élémentaires, et en second lieu, parce que je suis également convaincu qu'en ne faisant rien, nous priverions l'ensemble de la société d'un apport très précieux que nous sommes presque certainement en mesure d'apporter. Bien que nous soyons des membres des AA et que le Mouvement doive passer en premier, nous sommes aussi des citoyens du monde. De plus, comme nos bons amis les médecins, nous sommes tenus par l'honneur de partager nos connaissances avec tous.

Il me semble donc que certains d'entre nous doivent répondre à l'appel venant d'autres milieux. S'ils le font, il leur suffit de se rappeler qu'ils sont des AA avant tout et qu'ils n'agissent qu'à titre privé dans leurs nouvelles activités. Cela signifie qu'ils respecteront le principe de l'anonymat dans la presse, qu'en prenant la parole en public, ils ne se présenteront pas comme des AA, et qu'ils éviteront de souligner leur appartenance au Mouvement dans les campagnes de financement ou de publicité.

Ces simples règles de conduite, si elles sont bien observées, pourraient vite dissiper toutes les craintes, fondées ou non, qu'entretiennent actuellement de nombreux membres. De cette façon, le Mouvement des AA éviterait de se compromettre tout en demeurant sympathique à toute cause non controversée visant à mieux éclairer la sombre histoire de l'alcoolisme.

En résumé, je suis plutôt certain que notre politique à l'égard des projets « de l'extérieur » finira par ressembler à ceci : le Mouvement des AA n'endosse pas de projets dans d'autres domaines. Par contre, si ces projets sont constructifs et ne prêtent

pas à la controverse, les membres sont libres d'y participer sans se faire critiquer, à la condition d'agir à titre privé et de protéger le nom des AA. C'est peut-être ça, notre politique. Allons-nous l'essayer?

L'ARGENT

— 1946* —

**(Ce qui a conduit à la rédaction
de la Septième Tradition)**

Chez les Alcooliques anonymes, l'argent est-il le nerf de la guerre ou la source de tous les maux? Nous sommes en passe de résoudre cette énigme. Personne ne prétend avoir la réponse entière. Où s'arrête le bon usage de l'argent — et où commence le mauvais — voilà le point que nous cherchons tous dans « l'espace spirituel ». Peu de problèmes de groupes préoccupent autant les membres des AA consciencieux. Tout le monde se demande : « Quelle sera notre attitude à l'égard des contributions volontaires, des employés rémunérés, du professionnalisme et des dons de l'extérieur? »

Aux premiers temps des AA, nous n'avions pas de problèmes d'argent. Nous nous réunissions dans nos foyers et nos femmes faisaient les sandwiches et le café. Si un membre des AA souhaitait avancer de l'argent à un confrère alcoolique, libre à lui de le faire. Cela ne regardait que lui. Nous n'avions pas de fonds de groupe, donc pas de problèmes d'argent. Et il faut bien dire que plus d'un membre des AA de longue date aimerait bien qu'on en revienne à cette simplicité heureuse des premiers temps. Conscients que les querelles de questions matérielles ont détruit l'esprit de plus d'une bonne entreprise, on se dit souvent que trop d'argent pourrait s'avérer un mal pour nous aussi.

Il ne sert pas à grand-chose de souhaiter l'impossible. L'argent *fait* bel et bien partie du tableau maintenant, et nous *devons absolument* en faire un usage modéré. Personne ne songerait sérieusement à supprimer nos lieux de rencontre et nos clubs juste pour éviter les questions d'argent. L'expérience nous démontre que nous avons grand besoin de ces endroits; nous devons donc accepter tous les risques qu'ils comportent.

Mais comment réduire ces risques au minimum? Comment imposer une limite traditionnelle à l'usage de l'argent pour qu'il ne puisse jamais renverser le fondement spirituel dont dépend tellement la vie de chaque membre? C'est là notre vrai problème aujourd'hui. Étudions donc ensemble les principaux aspects de notre situation financière,

*Article paru initialement dans le *Grapevine*..

afin de distinguer l'essentiel de l'accessoire, ce qui est légitime et sans danger de ce qui peut être dangereux et inutile.

Si nous commençons par les contributions volontaires? Chaque membre des AA se retrouve à mettre de l'argent dans « le chapeau » pour payer le loyer de la salle de réunion ou du club, pour le maintien de son bureau central local ou national. Même si nous ne sommes pas tous en faveur des clubs et même si certains ne voient pas la nécessité de bureaux centraux locaux ou nationaux, nous pouvons dire sans risque de nous tromper que la grande majorité croit qu'ils sont fondamentalement nécessaires. Si ces services sont gérés efficacement et si les fonds sont bien utilisés, c'est avec joie que nous leur promettons notre appui constant, à condition, bien entendu, que nos contributions ne soient aucunement une condition de notre appartenance aux AA. Un tel usage de l'argent des membres est largement accepté aujourd'hui, et moyennant certaines conditions, il y a peu de raisons de craindre des conséquences graves à long terme.

Il reste pourtant des inquiétudes reliées surtout à nos clubs, aux bureaux locaux et au siège social du Mouvement. Parce qu'ils emploient habituellement des salariés et que leur fonctionnement suppose des tâches administratives, certains croient que nous risquons de nous embourber dans une bureaucratie pesante ou, pire encore, de donner à notre Mouvement un caractère professionnel. Il faut dire que ces craintes ne sont pas toujours sans fondement, mais nous avons maintenant assez d'expérience pour les dissiper dans une large mesure.

Tout d'abord, il semble bien certain que nous n'aurons jamais à craindre d'être dominés par nos clubs, par nos bureaux locaux ou par notre siège social de New York. Ce sont là des entreprises de service qui ne peuvent pas réellement contrôler ou diriger le Mouvement. Si l'une ou l'autre devenait inefficace ou autoritaire, le remède serait simple. Les membres mettraient fin à leur contribution financière jusqu'à ce que les choses changent. Puisque notre *appartenance au Mouvement ne dépend ni de droits d'entrée ni de cotisations*, nous pouvons toujours « nous servir de nos entreprises spéciales ou les laisser de côté ». Elles doivent toujours bien nous servir ou fermer boutique. Puisque personne n'est tenu de les soutenir financièrement, elles ne peuvent jamais donner d'ordres ni s'éloigner longtemps de l'essentiel de la tradition des Alcooliques anonymes.

En lien direct avec le principe de « nous servir de nos entreprises spéciales ou les laisser de côté », il existe une tendance encourageante à réunir dans des sociétés distinctes tous les services spéciaux lorsqu'ils exigent beaucoup d'argent, de biens matériels ou de gestion. Les groupes se rendent de plus en plus compte qu'ils sont des entités spirituelles et non des entreprises. Souvent, les petits clubs ou les locaux de réunion ne sont pas incorporés, car ils ne comportent à peu près pas de gestion. Par contre, quand se produit une forte croissance, on juge sage habituellement de constituer le club en une société distincte des groupes locaux. *Le soutien du club devient alors une question personnelle plutôt qu'une affaire des groupes.* Toutefois, lorsque le club fournit aussi un service de secrétariat aux groupes de la région, il semble équitable que les groupes absorbent cette dépense particulière, car ce service de secrétariat sert à tous les groupes, même si le club lui-même ne leur est pas utile. L'évolution des AA dans les grands centres nous indique de plus en plus clairement qu'il revient à un ensemble de groupes ou à leur comité central de supporter un service de secrétariat dans leur région, mais qu'il n'est pas de leur ressort de financer les clubs. Tous les membres ne désirent pas ces clubs. C'est pourquoi leur financement devrait provenir surtout des membres qui en ont besoin ou qui les désirent et qui, soit dit en passant, représentent la majorité. Cette majorité ne doit toutefois pas tenter de forcer la minorité à soutenir financièrement des clubs dont elle ne veut pas ou dont elle n'a pas besoin.

Bien sûr, les clubs obtiennent aussi une certaine forme d'aide de ceux qui y tiennent des réunions. Quand les réunions du comité central d'une région se tiennent dans un club, l'argent de la collecte est habituellement divisé entre le club et le comité, mais le club en reçoit évidemment davantage puisqu'il fournit la salle de réunion. Le même arrangement peut intervenir entre le club et un groupe en particulier qui souhaite utiliser ses locaux pour s'y réunir ou s'y divertir. En général, c'est le conseil d'administration du club qui veille à la gestion financière et à la vie sociale. Les questions qui concernent strictement les AA relèvent des seuls groupes locaux. Cette division des tâches est loin d'être la règle partout. Nous la présentons à titre de suggestion seulement, mais elle apparaît très conforme à la tendance actuelle.

Un gros club ou un Bureau central exige d'habitude un ou plusieurs salariés. Ces employés font-ils du Mouvement un organisme profession-

nel? Ce sujet provoque des débats enflammés chaque fois que la taille d'un club ou d'un comité central nécessite l'aide de salariés. Il nous a souvent inspiré des idées très confuses, à moi le premier. Je plaide coupable sur ce chapitre.

La raison de cette confusion, c'est, généralement, la peur. Pour chacun de nous, le Mouvement représente un idéal de beauté et de perfection, même si nous sommes loin de cet idéal personnellement. C'est une puissance supérieure à nous-mêmes qui nous a arrachés aux sables mouvants et déposés en sécurité sur la terre ferme. Pour la plupart d'entre nous, il est inconcevable que cet idéal puisse être terni, encore moins échangé contre de l'or. Nous sommes donc toujours sur le qui-vive afin de contrer l'apparition dans nos rangs d'une catégorie de praticiens ou de missionnaires rémunérés. Chez les AA, chaque membre est lui-même un praticien et un missionnaire plein de bonne volonté, et il n'y a donc aucune raison de payer qui que ce soit pour de simples activités de Douzième Étape — une démarche purement spirituelle. Je suppose que la peur sous toutes ses formes est déplorable, mais je dois avouer que je ne suis pas mécontent que nous fassions preuve d'autant de prudence sur cette question cruciale.

Il existe pourtant un principe grâce auquel nous pouvons, je crois, résoudre honnêtement notre dilemme. Le voici : un concierge peut balayer le plancher, un cuisinier peut faire cuire le bœuf, le service d'ordre peut expulser un ivrogne tapageur, une secrétaire peut tenir le bureau, un rédacteur en chef peut publier un journal sans pour autant, j'en suis sûr, donner un caractère professionnel aux AA. Si nous ne faisons pas ces tâches nous-mêmes, nous devons embaucher des non alcooliques pour les faire à notre place. Nous ne demanderions pas à des non-alcooliques de les faire à temps plein sans salaire. Alors pourquoi certains d'entre nous, qui gagnent bien leur vie à l'extérieur du Mouvement, s'attendent-ils à ce que d'autres membres soient des concierges, des cuisiniers, des secrétaires à temps plein? Pourquoi ces derniers devraient-ils travailler pour rien dans des emplois que d'autres membres ne pourraient pas ou ne voudraient pas occuper? Bien plus, pourquoi ces employés devraient-ils être moins bien payés chez les AA qu'ailleurs pour des emplois similaires? Et qu'est-ce que ça peut bien faire si, dans le cadre de leur travail, ils mettent un peu la Douzième Étape en pratique? Le principe semble clair : nous pouvons bien rémunérer des

services spéciaux — mais jamais le travail de la Douzième Étape proprement dit.

Comment alors les AA pourraient-ils acquérir un caractère professionnel? De façon bien simple. Je pourrais, par exemple, louer un bureau et mettre à la porte l'écriteau suivant : « Bill W., thérapeute des Alcooliques anonymes. Tarif : 10 \$ l'heure ». Je traiterais l'alcoolique face à face contre des honoraires. Je me servirais certainement du nom des Alcooliques anonymes, un organisme amateur, pour grossir ma pratique professionnelle. Ça, ce serait donner un caractère professionnel aux AA — et comment! Ce serait tout à fait légal, mais pas très moral.

Cela veut-il dire que nous devrions dénigrer les thérapeutes en tant que catégorie professionnelle — même nos membres qui pourraient avoir choisi de se spécialiser dans ce domaine? Pas du tout. L'important est que personne ne s'affiche comme thérapeute des AA. Ce dernier ne peut exister puisque nous formons une association strictement non professionnelle. Aucun d'entre nous ne peut se permettre une telle distorsion de la réalité. Comme le joueur de tennis doit laisser tomber son statut d'amateur en devenant professionnel, de même, les membres qui deviennent thérapeutes devraient cesser d'afficher leur appartenance aux AA. Bien que je doute qu'il y ait beaucoup de membres thérapeutes dans le domaine de l'alcoolisme, aucun ne devrait s'en sentir exclu, surtout s'il a une formation de travailleur social, de psychologue ou de psychiatre. Par contre, il ne devrait jamais afficher publiquement son appartenance au Mouvement, ou s'en servir de manière à laisser croire que les AA comptent cette catégorie professionnelle dans leurs rangs. Voilà où nous devons tous fixer la limite.

En résumé, nous avons noté que :

(a) L'usage que l'on fait de l'argent chez les AA est un sujet de la plus haute importance. Nous devons surveiller avec vigilance où finit le bon usage et où commence l'abus;

(b) Les AA sont déjà engagés dans la voie d'une certaine utilisation de l'argent, car personne ne songerait à abolir nos bureaux, clubs et lieux de réunions pour la simple raison d'éviter toute question financière;

(c) Notre problème, aujourd'hui, consiste en fait à fixer des limites intelligentes et traditionnelles pour notre utilisation de l'argent, de manière à réduire au minimum son effet perturbateur;

(d) Les contributions ou engagements volontaires des membres des AA devraient être notre principal, et même devenir notre seul soutien financier. Cette sorte d'autofinancement empêchera toujours que nos clubs et bureaux deviennent incontrôlables, car on pourra facilement leur couper les fonds s'ils omettent de nous servir adéquatement;

(e) Nous avons découvert qu'il était généralement sage de constituer en sociétés distinctes ces services spéciaux, qui requièrent beaucoup d'argent et de gestion. Un groupe des AA est une entité spirituelle et non une entreprise;

(f) Nous devons à tout prix éviter la professionnalisation des AA. Le simple travail de Douzième Étape ne devra jamais être rémunéré. Les membres des AA qui se lancent dans le domaine des thérapies en alcoolisme ne devraient jamais exploiter leur appartenance aux AA. Il ne saurait y avoir, ni maintenant ni jamais, de « thérapeute des AA »;

(g) On peut toutefois embaucher des membres des AA à temps plein pour accomplir des tâches légitimes autres que le travail normal de Douzième Étape. Par exemple, on peut certainement employer des secrétaires, des préposés et des cuisiniers, sans en faire des membres des AA professionnels.

Toujours au sujet du professionnalisme, des membres des AA consultent régulièrement les comités locaux ou la Fondation alcoolique*, disant qu'on leur a offert un poste dans un domaine relié à l'alcoolisme. Les hôpitaux demandent des infirmières et médecins des AA, les cliniques veulent des membres des AA qui soient des travailleurs sociaux, les universités recherchent des membres pour travailler dans le domaine de l'éducation sur l'alcool, hors de toute controverse, et l'industrie nous demande de lui recommander des membres des AA comme directeurs du personnel.

Toute la question se résume à ceci : membres des AA, avons-nous le droit d'empêcher la société de profiter de notre connaissance particulière du problème de l'alcool? Allons-nous dire à la société, même si nous pourrions faire de meilleurs médecins, infirmières, travailleurs sociaux ou éducateurs dans le domaine de l'alcool, que nous ne pouvons pas accepter de telles missions, de peur de professionnaliser les AA? Ce serait sûrement aller trop loin — ce serait même ridicule. Certainement aucun

*Aujourd'hui, The General Service Board of A.A., Inc

membre des AA ne devrait être exclu de tels emplois à cause de son appartenance à notre Mouvement. Il n'a qu'à éviter l'expression « thérapie AA », ou toute autre parole ou geste susceptible de nuire à l'ensemble des AA. En dehors de cela, il devrait pouvoir être embauché tout aussi facilement qu'un non-alcoolique, lequel, par ailleurs, pourrait ne pas faire le même travail aussi bien. De fait, je crois que nous avons encore quelques barmans AA. Bien que cette profession, pour des raisons évidentes, ne soit pas particulièrement recommandée, je n'ai jamais entendu personne dire que ces quelques membres sont en train de professionnaliser les AA avec leurs connaissances très spéciales sur les bars!

Il y a des années, nous pensions que les AA devraient avoir leurs propres hôpitaux, maisons de repos et fermes. Aujourd'hui, nous sommes tout aussi convaincus que nous ne devrions avoir rien de tel. Même nos clubs, à l'intérieur des AA, sont quelque peu à part. La presque totalité des membres est d'avis que les lieux d'hospitalisation et de repos devraient demeurer bien à l'extérieur des AA — et sous surveillance médicale. L'hospitalisation est très certainement la responsabilité du médecin, avec l'appui, bien sûr, de particuliers ou de la communauté. Ce n'est pas la responsabilité des AA, en termes d'administration ou de propriété. Partout nous collaborons avec les hôpitaux. Beaucoup d'entre eux nous procurent des privilèges et des arrangements de travail spéciaux. Certains nous consultent. D'autres emploient des infirmières ou infirmiers membres des AA. De telles relations fonctionnent presque toujours bien. Mais aucun de ces établissements n'est étiqueté comme « hôpital AA ».

Parlons maintenant des dons et des rétributions provenant de sources extérieures aux AA. Il fut un temps, il y a quelques années, où nous avions désespérément besoin d'aide de l'extérieur. Nous en avons reçu et nous serons toujours reconnaissants envers ces amis dévoués, dont les contributions ont rendu possible la Fondation alcoolique, le livre *Les Alcooliques anonymes* et notre Bureau général. Le ciel a sûrement réservé une place spéciale pour chacun de ces amis qui ont répondu à un grand besoin, car à cette époque, nous, les AA, étions très peu nombreux et très peu solvables!

Mais les temps ont changé. Les Alcooliques anonymes sont maintenant des milliers* de membres, les revenus annuels combinés représentent des

* On estime à plus de 2 millions le nombre de membres en 2014.

sommes incalculables. D'où le très fort sentiment, de plus en plus répandu parmi nous, que les AA devraient s'autofinancer. Puisque la plupart des membres ont l'impression qu'ils doivent leur vie même au Mouvement, ils croient que c'est nous, membres des AA, qui devrions défrayer nos très modestes dépenses. N'est-il pas grand temps, se demandent-ils, de commencer à corriger l'idée très répandue selon laquelle l'alcoolique est *toujours* une personne qu'on doit aider (habituellement avec de l'argent)? Cessons, disent-ils, de prendre à la société et commençons plutôt à donner, maintenant que nous ne sommes plus des cas désespérés ou sans ressources. S'il nous était possible, demain, de faire savoir que chaque groupe des AA est maintenant pleinement en mesure de s'autofinancer, rien ne pourrait sans doute engendrer plus de bienveillance à notre égard qu'une telle déclaration. Laissons notre généreux public consacrer ses fonds à la recherche sur l'alcool, aux soins hospitaliers et à l'éducation. Ces secteurs ont vraiment besoin d'argent, pas nous. Nous ne sommes plus pauvres. Nous pouvons et devrions subvenir à nos propres besoins.

Il va sans dire qu'on peut difficilement compter comme une entorse au principe de l'autofinancement le fait qu'un ami non alcoolique qui vient à une réunion mettre un dollar dans la collecte.

Mais ce ne sont pas ces petits gages de considération qui nous préoccupent. Ce sont les grosses contributions, surtout celles qui sont susceptibles de comporter des obligations futures, qui devraient nous porter à réfléchir. Et puis, nous savons qu'il y a ces gens riches qui nous légueront de l'argent dans leur testament, croyant que nous pourrions en utiliser beaucoup si nous en avons. Ne devrions-nous pas les en dissuader? Et il y a déjà eu quelques tentatives alarmantes de sollicitations de fonds auprès du public, au nom des Alcooliques anonymes. Il n'y a sûrement pas beaucoup de membres des AA qui soient incapables d'imaginer où cela nous mènerait. De temps à autre, nous nous faisons offrir de l'argent provenant de sources opposées ou favorables à l'alcool. Cela, évidemment, est dangereux et nous devons rester en dehors de cette malheureuse controverse. Parfois, les parents d'un alcoolique, par pure gratitude, souhaitent faire un don important. Cela est-il sage? Serait-ce bon pour l'alcoolique lui-même? Peut-être un riche membre des AA souhaite-t-il faire un gros don. Est-ce que cela serait bon, pour lui ou pour nous? Ne pourrions-nous pas nous sentir obligés envers lui et ne

pourrait-il pas, surtout s'il est nouveau, se mettre à croire qu'il s'est payé un billet vers une destination heureuse, la sobriété?

En aucun cas avons-nous été capables de douter de la véritable générosité de ces donateurs. Mais est-il sage d'accepter leurs cadeaux? Malgré de très rares exceptions, je partage l'opinion de la plupart des membres plus anciens, selon laquelle l'acceptation de gros dons, peu importe la source, est très discutable et presque toujours risquée. Bien sûr, le club qui en arrache peut avoir un besoin pressant d'un don ou d'un prêt amical. Pourtant, il pourrait s'avérer préférable, à long terme, de payer nos propres dépenses. Nous ne devons jamais laisser aucun avantage immédiat, aussi alléchant soit-il, nous empêcher de voir que l'on pourrait créer un précédent désastreux pour l'avenir. Les querelles d'argent et de propriété ont trop souvent détruit de bien meilleures sociétés que nous, alcooliques instables!

C'est avec le plus profond sentiment de gratitude et de satisfaction que je peux maintenant vous annoncer une résolution adoptée récemment par notre comité général de service, les administrateurs de la Fondation alcoolique, lesquels sont les gardiens des fonds nationaux des AA. Ils ont récemment établi une ligne de conduite selon laquelle ils refuseront tout don comportant la moindre obligation, explicite ou implicite. De plus, la Fondation alcoolique n'acceptera aucune contribution pouvant provenir de sources commerciales, quelles qu'elles soient. Comme la plupart des lecteurs le savent, nous avons été abordés, dernièrement, par différentes entreprises cinématographiques concernant la possibilité de faire un film sur les AA. Il a naturellement été question d'argent, mais nos administrateurs, avec raison je crois, ont dit que les AA n'ont rien à vendre, que nous souhaitons tous éviter l'idée même de commerce et que, de toute façon, maintenant, les AA s'autofinancent en règle générale.

À mon avis, il s'agit là d'une décision extrêmement importante pour notre avenir — un très grand pas dans la bonne direction. Quand une telle attitude à l'égard de l'argent deviendra universelle chez les AA, nous aurons enfin réussi à éviter ce récif d'or, magnifique mais traître, qu'on appelle le « matérialisme ».

Dans l'avenir immédiat, la société des Alcooliques anonymes fait face au test suprême : la grande épreuve de sa propre prospérité et de sa

réussite. Je pense que cela s'avérera la plus grande épreuve de toutes. Puissions-nous seulement survivre à cela et les vagues du temps et les événements s'abattront sur nous en vain. Notre destinée sera assurée!

LA POSITION DES AA SUR L'ALCOOLISME

(Ces déclarations des AA, concernant les organisations publiques ou autres, ont été affirmées et reconduites par la Conférence des Services généraux. Elles sont aussi publiées dans la brochure Collaboration des membres des AA à d'autres types d'aide aux alcooliques, utile pour l'application de nos Traditions au mode de vie des AA.)

LES ALCOOLIKES ANONYMES sont une association mondiale d'hommes et de femmes qui s'entraident pour demeurer abstinents, et qui sont prêts à partager librement leur expérience de rétablissement avec d'autres personnes susceptibles d'avoir un problème d'alcool. Le programme des AA est basé essentiellement sur Douze Étapes conçues pour le rétablissement personnel de l'alcoolisme.

L'ASSOCIATION DES ALCOOLIKES ANONYMES comprend plus de 114 000 groupes, dans 180 pays. Des centaines de milliers d'alcooliques sont devenus abstinents chez les AA, mais les membres reconnaissent que leur programme ne fonctionne pas pour tous les alcooliques et que certains peuvent avoir besoin de services ou de soins professionnels.

LES AA NE S'INTÉRESSENT qu'au rétablissement personnel et au maintien de l'abstinence des alcooliques qui demandent l'aide du Mouvement. Les Alcooliques anonymes ne s'engagent dans aucune autre activité relative à l'alcoolisme comme le traitement médical ou psychiatrique, l'éducation, la recherche ou la propagande, sous quelque forme que ce soit, bien que des membres, à titre personnel, puissent participer à ces activités.

LE MOUVEMENT s'est donné une politique de « collaboration sans affiliation » à l'égard des autres organismes intéressés au problème de l'alcoolisme.

LES ALCOOLIKES ANONYMES s'autofinancent grâce à leurs propres groupes et membres, et refusent les contributions venant de l'extérieur. Les membres des AA protègent leur anonymat personnel dans la presse écrite, au cinéma et dans les médias électroniques.

LES AA SERONT-T-ILS UN JOUR GOUVERNÉS PAR DES PERSONNES?

— 1947* —

***(La Neuvième Tradition dit aujourd'hui :
« Comme mouvement, les Alcooliques
anonymes ne devraient jamais avoir de
structure formelle, mais nous pouvons
constituer des conseils ou des comités de
service directement ».)***

La réponse à cette question est presque assurément non. C'est le verdict clair de notre expérience.

Disons d'abord que chaque membre des AA est quelqu'un qui, à cause de son alcoolisme, est rarement capable de se gouverner lui-même. Personne non plus ne possède de pouvoir sur l'obsession de boire de l'alcoolique, sur son besoin de ne faire qu'à sa tête. De tout temps, parents, amis, employeurs, médecins, prêtres et juges ont tenté de discipliner les alcooliques. Presque sans exception, ils ont été absolument incapables d'arriver à quoi que ce soit par la contrainte. Pourtant, on peut diriger, inspirer un alcoolique; à notre arrivée chez les AA, nous sommes capables de céder devant la volonté de Dieu, et c'est avec joie que nous le faisons. Rien de surprenant, donc, à ce que la seule autorité réelle qu'on puisse trouver chez les AA soit celle des principes spirituels. Il n'y a jamais d'autorité individuelle.

Notre individualisme (ou notre égocentrisme) excessif est, bien sûr, la raison principale de notre échec dans la vie et de notre refuge dans l'alcool. Quand nous ne pouvions contraindre les autres à se conformer à nos projets et désirs, nous buvions. Quand d'autres essayaient de nous contraindre, nous buvions aussi. Même abstinents, nous sommes loin d'avoir perdu cet ancien trait de caractère qui nous poussait à résister à l'autorité. C'est peut-être là un indice qui explique pourquoi personne ne gouverne chez les AA. Pas de frais d'inscription, pas de cotisation, pas de règlement, aucune obligation de se conformer aux principes des AA, personne qui ait autorité sur quelqu'un d'autre. Sans être une vertu à toute épreuve, notre aversion pour l'obéissance garantit plutôt bien notre liberté face à toute forme de domination.

*Article paru initialement dans le *Grapevine*..

Il n'en demeure pas moins que la plupart d'entre nous se conforment, dans leur vie personnelle, aux Douze Étapes de rétablissement suggérées. Nous le faisons par choix. Nous aimons mieux nous rétablir que mourir. Puis, petit à petit, nous nous apercevons qu'une vie fondée sur des principes spirituels est ce qu'il y a de mieux. Nous nous conformons au programme parce que nous le voulons.

De la même manière, la plupart des groupes des AA en viennent à accepter la tradition en « douze points destinés à assurer notre avenir ». Ils sont prêts à éviter la controverse sur des sujets comme la politique, la législation, la religion; ils s'en tiennent à leur seul but, aider les alcooliques à se rétablir; ils s'en remettent de plus en plus à l'autofinancement plutôt qu'à la charité du public. Ils insistent de plus en plus sur la modestie et l'anonymat dans leurs relations publiques. Ils suivent tous les autres principes de la tradition exactement pour la même raison que les membres suivent les Douze Étapes de rétablissement. Ils se rendent compte qu'ils se désagrègeraient s'ils ne le faisaient pas, et ils s'aperçoivent bientôt que l'adhésion à notre tradition et à notre expérience est le fondement d'une vie de groupe heureuse et efficace.

Nulle part chez les AA peut-on voir une autorité humaine constituée capable d'obliger un groupe à faire quelque chose. Certains groupes, par exemple, élisent leurs leaders. Mais même mandaté, chaque chef s'aperçoit vite qu'il peut toujours guider par l'exemple ou la persuasion, mais qu'il ne pourra jamais commander, sinon il pourrait bien être ignoré au moment des élections.

La majorité des groupes ne se choisissent même pas de chefs; pour la conduite de leurs affaires, ils préfèrent des comités où les membres sont élus à tour de rôle. Invariablement, ces membres sont considérés comme des serviteurs autorisés seulement à servir, jamais à commander. Chaque comité accomplit ce qu'il croit être les désirs de son groupe. Rien d'autre. Il est arrivé que des comités des AA ont tenté de discipliner des membres rétifs, ont rédigé des règles détaillées et se sont érigés en juges de la moralité d'autres personnes, mais je ne connais aucun cas où ces efforts, en apparence nobles, aient eu un effet durable — sauf peut-être l'élection d'un tout nouveau comité!

Je suis en mesure d'affirmer cela avec une très grande certitude. Car à mes heures, j'ai moi aussi

essayé de gouverner les AA. Chaque fois que je me suis acharné, on m'a crié de me rasseoir.

Après avoir lutté pendant quelques années pour diriger le Mouvement des AA, j'ai dû y renoncer; cela ne marchait tout simplement pas. L'affirmation maladroite de mon autorité personnelle engendrait toujours de la confusion et de la résistance. Si je prenais parti dans une controverse, certains me citaient avec joie, alors que d'autres murmuraient : « Mais pour qui se prend-il, ce dictateur? » Si je critiquais sévèrement, je me faisais habituellement critiquer deux fois plus en retour. Le pouvoir personnel échouait toujours. Je vois d'ici mes vieux amis des AA sourire en songeant à cette époque où ils se sentaient eux aussi irrésistiblement appelés à « sauver le Mouvement » d'un péril quelconque. Cette époque des « Pharisiens » est maintenant révolue. De petites maximes, comme « Agir aisément » et « Vivre et laisser vivre » ont fini par prendre un sens profond et important, pour eux comme pour moi. C'est ainsi que chacun de nous apprend qu'on peut être uniquement serviteur chez les AA.

Au Bureau central, nous savons depuis longtemps que nous ne pouvons que fournir certains services indispensables. Nous pouvons distribuer de l'information et des publications; nous pouvons habituellement dire ce que pensent la majorité des membres au sujet de nos problèmes courants; nous pouvons aider les nouveaux groupes à démarrer en les conseillant s'ils le demandent; nous pouvons nous occuper de la politique globale des relations publiques des AA; nous pouvons parfois servir de médiateur. De même, les directeurs de notre revue mensuelle *AA Grapevine* croient simplement refléter la vie et la pensée actuelles des AA. À ce seul titre, ils ne peuvent prendre position ou faire de la propagande. De même également, les administrateurs de la Fondation alcoolique (notre comité des Services généraux) se considèrent comme de simples gardiens qui garantissent l'efficacité du Bureau central et de la revue *Grapevine*, et comme les dépositaires de notre fonds général et de nos Traditions.

Il semble tout à fait clair que même ici, au cœur de notre association, il ne peut exister qu'un centre de service. Que nous soyons gardiens, directeurs de publications, secrétaires ou autres serviteurs, chacun remplit une fonction précise et essentielle, mais aucun n'est autorisé à gouverner les Alcooliques anonymes.

Nul doute que de tels centres de services, internationaux, nationaux, métropolitains ou locaux suffiront dans l'avenir. Tant que nous saurons éviter dans ces centres toute accumulation dangereuse de richesse ou l'établissement de tout pouvoir personnel, nous ne pourrons nous égarer. Alors que la richesse et le pouvoir sont à la base de nombreuses institutions nobles, nous les AA, nous sentons parfaitement aujourd'hui qu'ils ne sont pas faits pour nous. N'avons-nous pas découvert que ce qui guérit l'un souvent tue l'autre?

Ne ferions-nous pas mieux de nous accrocher, dans une certaine mesure, à l'idéal fraternel des premiers Franciscains? Dans le Mouvement, que nous soyons administrateurs, directeurs de publications, secrétaires, concierges, cuisiniers ou simplement membres, rappelons-nous toujours que la richesse et le pouvoir sont de peu d'importance en comparaison de notre Mouvement, de notre amour et de notre service.

L'ANONYMAT

— 1946* —

**(L'un des premiers articles au sujet de nos
Traditions vitales de l'anonymat)**

Dans les années à venir, le principe de l'anonymat deviendra sûrement partie intégrante de notre tradition fondamentale. Même aujourd'hui, nous pressentons son côté pratique. Mais, nous commençons surtout à nous rendre compte que le mot « anonyme » a pour nous une immense portée spirituelle. Il nous rappelle, subtilement, mais avec force, que nous devons toujours faire passer les principes avant les personnalités, que nous avons renoncé à la glorification personnelle en public, que notre Mouvement non seulement prêche, mais pratique la vraie humilité. Il ne fait aucun doute que la pratique de l'anonymat dans nos relations publiques a déjà eu une influence profonde sur nous et sur nos millions d'amis de l'extérieur. L'anonymat est déjà la pierre angulaire de notre politique de relations publiques.

La manière dont cette idée a pris naissance et a grandi par la suite constitue un chapitre intéressant de l'histoire des AA. Dans les années précédant la publication du livre *Alcoholics Anonymous*, nous n'avions pas de nom. Sans nom, et sans structure, nos principes essentiels de rétablissement toujours en discussion et à l'essai, nous n'étions qu'un groupe d'ivrognes qui avançaient à tâtons sur ce que nous espérions être le chemin de la liberté. Une fois assurés d'être sur la bonne voie, nous avons décidé de publier un livre dans lequel nous pourrions annoncer la bonne nouvelle aux autres alcooliques. Au fur et à mesure que le livre prenait forme, nous y inscrivions l'essentiel de notre expérience. Résultant de milliers d'heures de discussions, ce livre représentait vraiment la voix, le cœur et la conscience collective de ceux d'entre nous qui avaient fait œuvre de pionniers dans les quatre premières années du Mouvement des AA.

À l'approche de la date de parution, nous nous creusions la tête pour trouver un titre approprié au livre. Nous avons dû considérer au moins deux cents titres. La recherche de titres que nous mettions aux voix lors des réunions était devenue l'une de nos principales activités. Après bien des

*Article paru initialement dans le *Grapevine*..

discussions et bien des débats, nous avons finalement ramené notre choix à deux titres. Devions-nous intituler notre nouveau livre « The Way Out » [Le moyen de s'en sortir] ou « Alcoholics Anonymous ». C'était là la question décisive. Les groupes d'Akron et de New York ont tenu un dernier scrutin. Par une mince majorité, le verdict a été d'appeler notre livre « The Way Out ». Juste avant d'aller sous presse, quelqu'un a fait remarquer qu'il pouvait y avoir d'autres livres portant le même titre. L'un de nos premiers membres isolés (ce cher vieux Fitz M., qui vivait alors à Washington) a fait des recherches à la Bibliothèque du Congrès. Il y a trouvé exactement douze ouvrages déjà intitulés « The Way Out ». En apprenant cela, nous avons tremblé à la pensée que nous étions peut être le « treizième moyen de s'en sortir ». Notre choix s'est donc porté sur « Alcoholics Anonymous ». Voilà comment nous avons trouvé le titre du livre de notre expérience, le nom de notre Mouvement et, comme nous commençons maintenant à le voir, une tradition de la plus haute importance spirituelle. Les voies de Dieu, dans l'accomplissement de ses merveilles, sont vraiment impénétrables!

Dans le livre *Les Alcooliques anonymes*, on ne trouve que trois références au principe de l'anonymat. Dans l'avant-propos de la première édition, on peut lire : « Comme la plupart d'entre nous sommes des hommes d'affaires ou des gens de professions libérales, nous ne pourrions pas bien nous acquitter de nos tâches dans une telle éventualité », et aussi : « Chaque fois que publiquement, l'un de nos membres doit s'exprimer verbalement ou par écrit sur l'alcoolisme, nous lui conseillons vivement de ne pas mentionner son nom et de se présenter plutôt comme un « membre des Alcooliques anonymes ». Enfin : « De la même façon, nous insistons auprès de la presse pour qu'elle observe cette consigne, sans quoi nous serions grandement embarrassés ».

Depuis la parution d'*Alcoholics Anonymous* en 1939, des centaines de groupes se sont formés. Chacun se pose les mêmes questions : « Jusqu'où doit aller notre anonymat? » ou encore « En somme, quel est l'avantage de ce principe de l'anonymat? » Dans une large mesure, chaque groupe a choisi sa propre interprétation et naturellement, on retrouve toujours de grandes différences d'opinions. Que signifie exactement notre anonymat et jusqu'où devrait-il aller? Ce sont là des questions qui ne sont pas tranchées.

Nous ne craignons plus la honte qui était rat-

tachée à l'alcoolisme à une certaine époque, mais certaines personnes se montrent encore très réservées dans leurs relations avec nous. Quelques-unes se présentent sous un nom d'emprunt, d'autres nous font jurer le plus grand secret, craignant que leur association avec les Alcooliques anonymes ne nuise à leurs affaires ou à leur position sociale. À l'autre pôle des opinions, il y a celui qui affirme que l'anonymat est de l'enfantillage. Il pense qu'il a le devoir impérieux de crier sur les toits son appartenance aux Alcooliques anonymes. Il ajoute que dans notre association, il y a des gens connus et même d'envergure nationale. Pourquoi, demande-t-il, ne pas tirer avantage de leur prestige personnel, comme le ferait n'importe quelle autre association?

Entre ces deux extrêmes, les nuances d'opinion sont légion. Certains groupes, surtout les plus récents, se comportent comme des sociétés secrètes. Ils ne souhaitent pas faire connaître leurs activités, même à leurs amis. Ils ne proposent pas non plus d'admettre des pasteurs, des médecins ou même leurs femmes à une réunion. Quant à inviter des journalistes — jamais de la vie!

D'autres groupes croient que la collectivité devrait tout savoir sur les Alcooliques anonymes. Bien qu'ils ne publient aucun nom, ils ne manquent jamais une occasion d'annoncer leurs activités. Ils tiennent parfois des réunions entièrement ou partiellement ouvertes au public, où des membres se présentent par leur nom sur l'estrade. Ils invitent fréquemment des médecins, des prêtres et des fonctionnaires à prendre la parole lors de telles réunions. Ça et là, quelques membres ont complètement laissé tomber leur anonymat. Leur nom, leur photo et leur occupation personnelle paraissent dans les journaux. Ils ont parfois, en tant que membres, signé des articles qui mentionnaient leur appartenance au Mouvement.

Ainsi, même s'il est évident que la plupart d'entre nous croient en l'anonymat, notre façon de mettre ce principe en pratique varie énormément. En fait, nous devons nous rendre compte que la sécurité et l'efficacité futures de notre association pourraient bien dépendre de la préservation de ce principe.

La question essentielle est la suivante : Comment allons-nous fixer la limite entre où s'effacent les personnalités et où commence l'anonymat?

En réalité, peu d'entre nous sont anonymes dans leurs rapports quotidiens. Nous avons laissé tomber l'anonymat à ce niveau, car nous croyons

que nos amis et associés doivent connaître l'existence des Alcooliques anonymes et savoir ce que le Mouvement a fait pour nous. Nous souhaitons aussi cesser d'avoir peur d'admettre que nous sommes alcooliques. Tout en demandant sincèrement aux journalistes de ne pas révéler notre identité, il nous arrive fréquemment de nous adresser à des assemblées semi-publiques sous notre vrai nom. Nous souhaitons faire comprendre à l'auditoire que notre alcoolisme est une maladie dont nous ne craignons plus de parler avec qui que ce soit. Jusqu'à là, tout va bien.

Toutefois, si nous nous aventurons au-delà de cette limite, nous allons sûrement perdre à jamais le principe de l'anonymat. Si chaque membre se jugeait libre de publier son nom, sa photo et son témoignage, nous nous retrouverions vite dans un tourbillon de publicité personnelle qui ne connaîtrait évidemment aucune limite. Pour conserver tout notre attrait, n'est-ce pas là que nous devons fixer la limite?

1. Chaque membre des AA devrait donc avoir le privilège de déterminer à quel point il désire garder l'anonymat. Les autres membres des AA devraient respecter son choix et l'aider à le maintenir.

2. À l'inverse, chaque membre devrait respecter l'opinion de son groupe sur l'anonymat. Si les autres membres du groupe souhaitent plus d'anonymat que lui, il devrait se plier à leur désir, jusqu'à ce qu'ils changent d'opinion.

3. Il devrait être établi comme politique mondiale qu'aucun membre des Alcooliques anonymes ne devrait s'estimer libre de publier son nom ou sa photo dans les médias, en rapport avec ses activités dans le Mouvement. Bien sûr, il demeure libre d'utiliser son nom dans d'autres activités publiques, pourvu qu'il ne dévoile pas son appartenance aux AA.

Si ces suggestions, ou des variantes, devaient être adoptées comme politique générale, tous les membres des AA voudront en savoir davantage sur notre propre expérience. Ils voudront certainement avoir l'opinion de nos anciens membres sur l'anonymat aujourd'hui. L'objet de ce document sera de mettre tout le monde au courant de notre expérience collective.

Premièrement, je crois que la plupart d'entre nous s'entendront pour dire que l'anonymat est un concept sain, car il encourage les alcooliques et leur

famille à nous demander de l'aide. Craignant toujours d'être montrés du doigt, ils voient dans l'anonymat l'assurance que leur problème demeurera confidentiel, que le secret familial si bien gardé au sujet de l'alcoolique ne courra pas dans les rues.

Deuxièmement, la politique de l'anonymat protège notre cause. Elle empêche nos fondateurs ou nos soi-disant dirigeants de devenir des personnalités connues, qui pourraient à tout moment se soulever et entacher la réputation du Mouvement. Inutile de dire que ce n'est pas possible. Ça l'est.

Troisièmement, chaque journaliste qui couvre nos activités commence par se plaindre de la difficulté de faire un reportage sans nommer de noms. Par contre, c'est une difficulté qu'il oublie vite quand il se rend compte qu'il a affaire à des gens qui ne recherchent aucun avantage personnel. C'est peut-être la première fois de sa vie qu'il parle d'un organisme dont les membres ne désirent aucune publicité personnelle. Si cynique qu'il soit, cette sincérité évidente en fait immédiatement un ami des AA. Son article sera donc amical, bien rédigé. Ce sera un article enthousiaste, à l'image de ce que ressent le journaliste. Les gens se demandent souvent comment les AA ont pu s'assurer de tant d'excellente publicité. Il semble que ce soit dû au fait que presque tous ceux qui écrivent sur nous se convertissent au Mouvement, parfois jusqu'à devenir des fanatiques. Notre politique d'anonymat n'est-elle pas la principale responsable de ce phénomène?

Quatrièmement, pourquoi recevons-nous un accueil si favorable auprès du public? Est-ce simplement parce que nous aidons des tas d'alcooliques à se rétablir? Non, cela peut difficilement être la seule raison. Si impressionné qu'il soit par nos histoires de rétablissement, monsieur Tout-le-Monde s'intéresse encore plus à notre mode de vie. Fatigué de la vente sous pression, de la publicité à grand déploiement et des hauts cris des personnalités publiques, il trouve reposants notre calme, notre modestie et notre anonymat. Il se peut même qu'il en retire une grande force spirituelle, qu'il ait l'impression de vivre quelque chose de nouveau dans sa propre vie.

Si l'anonymat fait déjà tout cela pour nous, nous devrions certainement en faire notre politique générale. Ayant aujourd'hui une si grande valeur, il pourrait devenir un atout inestimable dans l'avenir. *Du point de vue spirituel, l'anonymat est une renonciation au prestige personnel comme instrument de politique générale.* À mon avis, nous serions bien avisés de préserver ce puissant principe, et nous

devrions décider de ne jamais nous en départir.

Maintenant, qu'en est-il de cette application? Puisque nous vantons l'anonymat à tous les nouveaux, nous devrions, bien sûr, préserver l'anonymat d'un nouveau aussi longtemps qu'il le désire — car, lorsqu'il a lu notre publicité et qu'il est venu vers nous, nous nous sommes engagés à faire exactement cela. Même s'il veut se joindre à nous sous un nom d'emprunt, nous devrions lui donner l'assurance qu'il peut le faire. S'il ne veut pas parler de lui avec quiconque, même avec d'autres membres des AA, nous devrions aussi respecter son désir. Alors que la plupart des nouveaux se fichent éperdument de savoir qui est au courant de leur alcoolisme, d'autres, au contraire, s'en soucient énormément. Protégeons-les de toutes les manières, jusqu'à ce qu'ils changent d'idée.

Vient ensuite le problème du nouveau qui souhaite trop vite renoncer à l'anonymat. Il s'empresse d'aller raconter la bonne nouvelle des AA à tous ses amis, et si les membres de son groupe ne le mettent pas en garde, il se précipitera dans un journal ou devant un microphone pour se livrer au monde entier. Il racontera aussi probablement à tout le monde les détails les plus intimes de sa vie personnelle, pour s'apercevoir bientôt que, tout compte fait, il reçoit trop de publicité! Nous devrions lui suggérer de prendre son temps, de commencer par reprendre pied avant de parler du Mouvement à n'importe qui; il faut lui rappeler que personne n'ose parler publiquement des AA sans être sûr de l'approbation de son groupe.

Il y a aussi le problème de l'anonymat du groupe. Comme chaque personne, le groupe devrait sans doute avancer avec prudence, jusqu'à ce qu'il acquiert force et expérience. Il ne devrait pas montrer trop de hâte à accueillir des gens de l'extérieur ou à organiser des rencontres publiques. Par contre, il peut exagérer dans le sens contraire. Certains groupes continuent, d'année en année, à fuir toute publicité ou à éviter toute réunion qui ne soit pas réservée aux seuls alcooliques. Ces groupes sont destinés à une croissance lente. Ils restent à l'état stationnaire parce qu'ils ne reçoivent pas de sang nouveau assez rapidement. Ils se préoccupent tellement de la discrétion qu'ils en oublient leur devoir envers les autres alcooliques de la communauté qui ne savent pas encore que les AA sont là. Mais cette prudence excessive finit par disparaître. Peu à peu, certaines réunions sont ouvertes aux membres de la famille et aux proches amis.

Prêtres et médecins peuvent même être invités de temps en temps. Enfin, le groupe demande l'aide du journal local.

Dans la plupart des endroits, mais pas partout, les membres ont coutume de se présenter sous leur nom dans des assemblées publiques ou semi-publiques. Ils veulent ainsi bien faire comprendre à l'auditoire qu'ils ne craignent plus la honte reliée à l'alcoolisme. Toutefois, en présence de journalistes nous les incitons à ne pas mentionner le nom des membres alcooliques qui prennent la parole. Ils préservent ainsi le principe de l'anonymat face au grand public, tout en faisant de nous un groupe d'alcooliques qui ne craignent plus d'avouer à leurs amis qu'ils ont été très malades.

En pratique, donc, le principe de l'anonymat semble se résumer à ceci : à part une très importante exception, il revient à chaque individu ou groupe concerné de déterminer à quel point il veut renoncer à l'anonymat. L'exception est la suivante : lorsque leurs écrits ou leurs exposés à titre de membres des Alcooliques anonymes sont destinés à la publication, tous les groupes ou individus se

POURQUOI LES ALCOOLIKES ANONYMES SONT ANONYMES?

— 1955* —

Comme jamais auparavant, la lutte pour le pouvoir, l'influence et la richesse est en train de déchirer la civilisation. L'homme se dresse contre l'homme, les familles contre les familles, les groupes contre les groupes, les nations contre les nations.

Presque tous ceux qui sont engagés dans cette compétition féroce déclarent que leur but est la paix et la justice, pour eux-mêmes, leur voisin et leur nation... donnez-nous le pouvoir, disent-ils, et nous aurons la justice; donnez-nous la célébrité, et nous donnerons un grand exemple; donnez-nous l'argent, et nous serons à l'aise et heureux. Des gens du monde entier y croient fermement et

*Article paru initialement dans le *Grapevine*..

sentent dans l'obligation de ne jamais révéler leur identité. À part de très rares cas, c'est au niveau des publications que la plupart d'entre nous croient que l'anonymat s'impose. *Nous ne devrions pas révéler notre identité au public par la presse écrite, dans des photos ou à la radio.*

Toute personne souhaitant renoncer à l'anonymat doit se dire qu'elle créera un précédent susceptible un jour de détruire un principe précieux. Nous ne devons jamais laisser quelque avantage immédiat ébranler notre volonté de conserver une tradition si essentielle.

Il faut à tout membre des AA qui souhaite se rétablir définitivement beaucoup de modestie et d'humilité. Si ces vertus sont si nécessaires à l'individu, elles le sont aussi au Mouvement tout entier. Si nous le prenons suffisamment au sérieux, le principe de l'anonymat en public peut garantir à tout jamais aux Alcooliques anonymes ces vertus à toute épreuve. Notre politique de relations publiques devrait reposer surtout sur le principe de l'attrait et rarement, même jamais, sur la réclame.

(Ce que pensait Bill W. de l'anonymat, 20 ans après la fondation des AA)

agissent en conséquence. Et cette incroyable cuite sèche semble pousser la société en titubant dans un cul-de-sac. Le panneau d'arrêt est clair. On y lit : « Désastre ».

Mais quel rapport cela a-t-il avec l'anonymat et les Alcooliques anonymes?

Nous membres des AA, nous devrions le savoir. Nous avons presque tous croisé ce même sentier qui conduit à l'impasse. Propulsés par l'alcool et les justifications, plusieurs d'entre nous ont poursuivi les fantômes de la suffisance et de l'argent jusqu'au panneau d'Arrêt du désastre. Puis il y a eu les AA. Nous avons fait volte-face et nous nous sommes

retrouvés sur une grande route où la nouvelle signalisation routière ne faisait aucune mention du pouvoir, de la célébrité et de la richesse, mais indiquait plutôt : « Direction santé mentale et sérénité — péage : abnégation. »

Notre nouveau livre *Les Douze Étapes et les Douze Traditions* affirme que « L'anonymat est la plus grande protection que puisse avoir notre association » On y lit aussi que « la substance spirituelle de l'anonymat est le sacrifice ».

Considérons les vingt ans d'expérience des AA et voyons comment nous en sommes arrivés à cette conviction, désormais exprimée dans nos Onzième et Douzième Traditions.

Au début, nous avons sacrifié l'alcool. Il le fallait, sinon il nous aurait tués. Mais nous ne pouvions pas nous débarrasser de l'alcool sans faire d'autres sacrifices. Il fallait laisser tomber notre mentalité de gros bonnets et de poseurs. Il nous fallait jeter par la fenêtre l'autojustification, l'apitoiement et la colère. Il nous fallait abandonner cette folle compétition pour le prestige personnel et les gros comptes bancaires. Il nous fallait admettre que nous étions responsables de notre piteux état et cesser d'en blâmer les autres.

Était-ce là des sacrifices? Bien sûr. Afin d'acquiescer suffisamment d'humilité et de respect de soi, simplement pour rester en vie, il nous fallait renoncer à ce qui avait vraiment été nos possessions les plus chères : nos ambitions et notre orgueil injustifié.

Mais même cela ne suffisait pas. Le sacrifice devait aller beaucoup plus loin. Il fallait aussi que d'autres en profitent. Alors nous nous sommes mis à pratiquer la Douzième Étape; nous avons commencé à transmettre le message des AA. Pour ça, nous avons sacrifié notre temps, notre énergie et notre argent. Nous ne pouvions conserver ce que nous avions, à moins de le donner.

Demandions-nous quoi que ce soit à nos recrues en retour? Leur demandions-nous le pouvoir de contrôler leur vie, la reconnaissance pour notre beau travail, ou quelques sous? Pas du tout. Nous avons découvert que si nous exigeons l'une ou l'autre de ces choses, notre travail de Douzième Étape ne donnerait rien. Il fallait donc sacrifier ces désirs naturels, sans quoi nos recrues acquerraient peu de sobriété ou pas du tout, comme nous d'ailleurs.

Ainsi, nous avons découvert que le sacrifice devait procurer un double bénéfice, sinon il ne valait pas la peine. Nous avons commencé à découvrir le don de soi, celui qui est gratuit.

Après que fut formé le premier groupe des AA, nous avons vite appris davantage de choses encore. Nous avons appris que chacun d'entre nous devait faire des sacrifices spontanés pour le groupe lui-même, pour le bien-être commun. En retour, le groupe a appris qu'il devait sacrifier plusieurs de ses prérogatives pour la protection et le bien être de chacun de ses membres et pour l'ensemble des AA. Il le fallait, sinon les AA n'aurait pas pu continuer à vivre.

C'est à partir de ces expériences et de ces découvertes que les Douze Traditions des Alcooliques anonymes ont commencé à prendre corps.

Graduellement, nous nous sommes rendu compte que l'unité, l'efficacité et même la survie des AA dépendraient toujours de notre perpétuel empressement à sacrifier nos ambitions et nos désirs personnels au profit de la sécurité et du bien-être commun. Tout comme le sacrifice était synonyme de survie pour l'individu, il était synonyme d'unité et de survie pour le groupe et pour tout le Mouvement.

Vues sous cet angle, les Douze Traditions des AA ne sont rien d'autre qu'une liste de sacrifices qu'une expérience de vingt ans nous a enseigné à faire absolument, individuellement et collectivement, si nous voulons que le Mouvement lui-même reste en vie et en santé.

Dans nos Douze Traditions, nous nous élevons contre presque toutes les grandes tendances du monde extérieur.

Nous refusons les gouvernants, le professionnalisme et le droit de dire qui seront nos membres. Nous renonçons aux bonnes œuvres, aux réformes et au paternalisme. Nous refusons la charité, préférant assurer notre propre subsistance. Nous sommes prêts à collaborer avec pratiquement tout le monde, mais nous refusons de marier les AA avec qui que ce soit. Nous évitons les controverses publiques et les querelles intestines sur les sujets qui déchirent tant la société : la religion, la politique et la réforme. Nous n'avons qu'un seul but : transmettre le message des AA à l'alcoolique malade qui le désire.

Si nous adoptons ces attitudes, ce n'est certainement pas parce que nous nous targuons d'une vertu ou d'une sagesse particulière; nous faisons ces choses parce qu'une rude expérience nous a enseigné qu'elles étaient nécessaires à la survie du Mouvement dans le monde affolé d'aujourd'hui. Nous abandonnons aussi des droits et faisons des sacrifices parce que nous le devons — mieux encore, parce que nous le voulons. Les AA sont une force supérieure à n'importe qui d'entre nous; ils doivent continuer à vivre, sinon des centaines de milliers de nos semblables mourront sûrement. Ça, nous le savons.

Où donc se situe l'anonymat dans ce tableau? Et d'abord qu'est-ce que l'anonymat? Pourquoi pensons-nous que c'est la plus grande protection que puissent avoir les AA? Pourquoi est-ce notre principal symbole de sacrifice personnel, la clé spirituelle de toutes nos Traditions et de notre mode de vie tout entier?

Voici une parcelle de l'histoire des AA qui fournira, je le souhaite vivement, la réponse que nous cherchons tous.

Il y a des années, un célèbre joueur de baseball devint abstinant grâce au Mouvement. Son retour fut si spectaculaire que la presse l'acclama et qu'une bonne part du crédit en revint aux AA. Des millions de partisans virent le nom et la photo le présentant comme membre des AA. Cette publicité nous a rendu service : les alcooliques accouraient en grand nombre. Nous étions contents. J'étais particulièrement enthousiaste car cela me donnait des idées.

Bientôt j'ai pris la route, me prêtant de bon cœur aux interviews et aux photos. À mon grand plaisir, j'ai découvert que je pouvais, tout comme lui, faire la première page. De plus, il ne pouvait pas maintenir ce rythme de publicité, mais moi, je le pouvais. Je n'avais qu'à continuer à voyager et à parler, les groupes et les journaux locaux faisant le reste. J'ai été stupéfait, récemment, en regardant ces vieux articles de journaux. Je crois que j'ai été, pendant deux ou trois ans, le plus grand « briseur d'anonymat » du Mouvement.

Je ne peux donc blâmer aucun membre des AA qui s'est placé sous les projecteurs. J'ai moi-même donné le meilleur exemple, il y a des années.

À cette époque, cette façon de faire semblait appropriée. Ainsi justifié, j'en ai profité. Quel enthousiasme!

siasme j'ai ressenti quand j'ai vu, sur deux colonnes, avec nom au complet et photo, « Bill le courtier », le gars qui sauvait les ivrognes par milliers!

Puis, quelques nuages sont apparus dans ce beau ciel. On entendit quelques murmures de la part de membres sceptiques qui disaient : « Ce Bill s'accapare la réussite; il n'en reste plus pour le Dr Bob » Ou encore : « Si toute cette publicité lui montait à la tête et s'il se soûlait sur notre dos? »

Cela m'a blessé. Comment pouvaient-ils me harceler, moi qui faisais tant de bien? J'ai répondu à mes critiques que nous étions en Amérique et qu'au cas où ils ne le savaient pas, j'avais liberté de parole. Ce pays et tous les autres n'étaient-ils pas dirigés par des chefs aux noms célèbres? L'anonymat était sans doute valable pour le membre ordinaire, mais on devait faire exception pour les cofondateurs. Le public avait sûrement le droit de savoir qui nous étions.

Les membres des AA en mal de pouvoir (des affamés de prestige, des gens comme moi) n'ont pas mis de temps à comprendre. Eux aussi allaient être des exceptions. Ils disaient que l'anonymat face au grand public était pour les gens timides, que les braves et les audacieux comme eux devaient affronter les caméras et déclarer ouvertement leur position. Ce genre de courage viendrait vite à bout de la honte de l'alcoolique. Le public verrait tout de suite à quel point des ivrognes rétablis pouvaient être de bons citoyens. Ainsi, de plus en plus de membres ont brisé leur anonymat pour le bien des AA. Un ivrogne est photographié en compagnie du gouverneur d'un État? Et après? Ils méritaient bien tous les deux cet honneur, n'est-ce pas? Nous fions donc en trombe sur la route de l'impasse!

Puis il y eut un autre cas de manquement à l'anonymat, qui parut encore plus beau. Une de mes grandes amies du Mouvement désirait se lancer dans l'éducation sur l'alcool. Un département d'une grande université qui s'intéressait à l'alcoolisme lui demandait d'aller dire au grand public que les alcooliques étaient des malades et qu'on pouvait beaucoup pour les aider. Mon amie était une conférencière et une écrivaine de première classe. Pouvait-elle dire au public qu'elle était membre des AA? Pourquoi pas? En utilisant le nom des Alcooliques anonymes, elle obtiendrait une excellente publicité pour une bonne sorte d'éducation sur l'alcool, ainsi que pour AA. Je trouvai l'idée excellente et, par conséquent, je donnai ma bénédiction.

Le nom des AA commençait déjà à être célèbre et important. S'appuyant sur ce nom et sur sa grande habileté personnelle, cette amie obtint des résultats immédiats. Très vite, son nom au complet et sa photo, ainsi que d'excellents comptes rendus sur son projet d'éducation et sur les AA, parurent dans presque tous les grands journaux d'Amérique du Nord. La compréhension du public à l'égard de l'alcoolisme s'accrut, la honte qui pesait sur les ivrognes diminua et le Mouvement accueillit de nouveaux membres. Il ne pouvait sûrement pas y avoir de mal à cela.

Pourtant, il y en avait. Pour obtenir un avantage à court terme, nous étions en train d'hypothéquer lourdement et dangereusement notre avenir.

Bientôt, un membre des AA se mit à publier un magazine en faveur de la prohibition. Selon lui, les Alcooliques anonymes devaient aider à rendre le monde absolument « sec ». Il a révélé son appartenance au Mouvement, dont il utilisait librement le nom pour s'en prendre au mal que représentaient le whisky et ceux qui le fabriquaient et le buvaient. Il fit remarquer qu'il était, lui aussi, un « éducateur » et que sa sorte d'éducation était « la bonne ». Quant à jeter le Mouvement dans la controverse publique, il était d'avis que c'était exactement sa place. Il s'appliqua donc à utiliser le nom des AA justement à cette fin. Bien sûr, il a brisé son anonymat dans le but d'aider cette cause qu'il chérissait.

Puis, il y eut la proposition d'une association de commerçants de spiritueux, qui voulait qu'un membre des AA fasse de « l'éducation ». Il devrait dire aux gens qu'il était mauvais pour n'importe qui de boire trop d'alcool et que certaines personnes — les alcooliques — ne devraient pas boire du tout. Qu'y avait-il à redire à cela?

Le hic, c'est que notre ami AA devait briser son anonymat : toute publicité ou information devait porter son nom au complet, à titre de membre des Alcooliques anonymes. Cela n'allait sûrement pas manquer de créer dans le public la nette impression que le Mouvement favorisait « l'éducation » qu'enseigne le commerce des spiritueux.

Même si ces deux projets n'ont jamais pu aller vraiment loin, leur portée fut énorme. Ils nous mettaient les points sur les « i ». En s'alliant à une autre cause et en révélant ensuite au public son appartenance au Mouvement, un membre avait le pouvoir d'associer les Alcooliques anonymes pratiquement à n'importe quelle entreprise ou polémique, bonne

ou mauvaise. Plus le nom des AA allait prendre de la valeur, plus grande serait la tentation.

Des preuves supplémentaires ne tardèrent pas à se manifester. Un autre membre commença à nous impliquer dans le domaine de la publicité. Il avait été chargé, par une société d'assurance-vie, de donner une série de douze « conférences » sur les Alcooliques anonymes sur un réseau radiophonique national. Ce serait une publicité pour l'assurance-vie et pour les AA — *et, naturellement, pour notre ami lui-même* — le tout dans un bel emballage unique.

Au siège social du Mouvement, nous avons lu les textes projetés qui se composaient à peu près moitié-moitié des principes du Mouvement et des convictions religieuses personnelles de notre ami. Cela pouvait créer une fausse image de nous dans le public et susciter des préjugés religieux contre les AA. Nous nous sommes donc objectés.

Notre ami nous a aussitôt répondu dans une lettre enflammée où il disait qu'il se sentait « inspiré » pour ces conférences et que nous n'avions pas à nous opposer à sa liberté de parole. Même s'il devait toucher des honoraires pour son travail, il n'avait rien d'autre en tête que le bien-être du Mouvement; si nous ne savions pas ce qui était bon pour nous, eh bien, tant pis! Nous et le conseil d'administration des AA pouvions bien aller au diable, les conférences seraient entendues sur les ondes.

C'était un vrai casse-tête. Rien qu'en rompant l'anonymat et en se servant du nom des AA à ses propres fins, notre ami pouvait s'emparer de nos relations publiques, nous jeter dans une controverse religieuse, nous lancer dans le monde de la publicité et, pour tout ce beau travail, toucher une jolie somme en honoraires de la firme d'assurances.

Cela signifiait-il que n'importe quel membre malavisé pouvait ainsi mettre en danger notre association, n'importe quand, n'importe où, juste en manquant à l'anonymat et en se disant qu'il allait nous faire du bien? Nous imaginions chaque publicitaire dans le Mouvement se cherchant un commanditaire, se servant du nom des AA pour vendre n'importe quoi, des bretzels au jus de pruneau.

Il fallait faire quelque chose. Nous avons écrit à notre ami que le Mouvement aussi avait droit à la liberté de parole. Nous n'allions pas nous opposer à lui publiquement, mais nous étions prêts à lui garantir que son commanditaire recevrait des milliers de lettres de protestation de membres des AA

si son émission passait à la radio. Notre ami abandonna son projet.

Mais la digue de notre anonymat continuait de fuir. Certains membres commencèrent à nous mêler à la politique. Ils se mirent à dire aux assemblées législatives des États — publiquement, bien sûr — ce que voulaient exactement les AA du point de vue rétablissement, argent et lois éclairées.

Ainsi, avec leur nom au complet et souvent avec des photos, certains entrèrent dans des groupes de pression. D'autres siégèrent avec les juges des cours municipales, faisant des recommandations au sujet des ivrognes qui devaient être envoyés aux AA et de ceux qui devaient être envoyés en prison.

Puis, il y a eu des complications financières liées aux bris d'anonymat. À cette époque, la plupart des membres étaient d'avis que nous devions cesser de solliciter des fonds publiquement au profit du Mouvement. Pendant ce temps, l'entreprise d'éducation de mon amie, qui était parrainée par une université, poussait comme un champignon. Elle avait un besoin tout à fait réel et légitime d'argent, et il lui en fallait beaucoup. Elle en demanda donc au public, organisant des campagnes à cette fin. Puisqu'elle était membre des AA et continuait de s'afficher comme telle, beaucoup de donateurs étaient confus. Ils crurent que le Mouvement œuvrait dans le domaine de l'éducation ou encore amassait des fonds pour lui-même alors qu'évidemment, il n'en était rien et que ce n'était pas son intention.

On utilisait donc le nom des AA pour solliciter des fonds au moment même où nous tentions de dire aux gens que le Mouvement ne voulait pas d'argent de l'extérieur.

En voyant ce qui se passait, mon amie, merveilleuse membre des AA, a essayé de retrouver son anonymat. Comme elle avait reçu tellement de publicité, la tâche fut difficile et demanda des années. Mais elle a fait ce sacrifice et je veux ici lui exprimer mes remerciements les plus sincères, en notre nom à tous.

Ce précédent mit en branle toutes sortes de campagnes des AA auprès du public pour demander de l'argent — pour des fermes de désintoxication, des services de Douzième Étape, des pensions, clubs et autres entreprises du même genre. Ces campagnes reposaient en grande partie sur le manquement à l'anonymat.

Ensuite, nous avons été consternés d'apprendre

que nous avons été entraînés dans la politique partisane, cette fois au profit d'un seul individu. Briguant les suffrages dans une élection à un poste officiel, un membre mit en tête de sa publicité politique son titre de membre des AA, laissant entendre qu'il était sobre comme un juge! Comme le Mouvement était populaire dans son État, il croyait que cela allait l'aider à gagner l'élection.

Mais la meilleure histoire est probablement celle au sujet de l'utilisation du nom des AA dans une poursuite en diffamation. Une membre, dont le nom et la profession sont connus sur trois continents, mit la main sur une lettre qui, selon elle, portait atteinte à sa réputation professionnelle. Elle pensa qu'il fallait réagir et son avocat, lui aussi membre des AA, était du même avis. Ils crurent que le public et le Mouvement seraient en colère, et à juste titre, si les faits étaient connus. Aussitôt, différents journaux titrèrent que le Mouvement des Alcooliques anonymes soutenait l'une de ses membres — dont on donnait le nom au complet, bien sûr — dans une poursuite en diffamation. Peu après, un célèbre annonceur de la radio racontait la même chose à un auditoire estimé à douze millions de personnes. Cela démontrait une fois de plus qu'on pouvait utiliser le nom des AA à des fins purement personnelles, à l'échelle nationale cette fois.

Les archives du siège social du Mouvement révèlent des dizaines d'expériences de ce genre au sujet de manquements à l'anonymat. La plupart enseignent la même leçon.

Elles nous enseignent que nous sommes, nous les alcooliques, les meilleurs au monde pour ce qui est des justifications; sous prétexte de faire de grandes choses pour le Mouvement, nous pouvons, en rompant l'anonymat, retourner à notre vieille et désastreuse poursuite du pouvoir et du prestige personnels, des honneurs publics et de l'argent — ces mêmes désirs implacables qui un jour, parce que nous ne pouvions les satisfaire, nous ont poussés à boire; ce sont ces mêmes forces qui poussent aujourd'hui le monde à la ruine. De plus, ces expériences nous indiquent clairement qu'un nombre suffisamment élevé de manquements spectaculaires à l'anonymat pourrait un jour mener notre association tout entière dans cette impasse ruineuse.

Nous sommes donc certains que si ces forces dirigent un jour notre Mouvement, nous périrons comme d'autres sociétés ont péri tout au long de l'histoire de l'humanité. N'allons pas croire un seul

instant que nous, alcooliques rétablis, nous sommes tellement meilleurs ou plus forts que d'autres, ou que, puisqu'il n'est rien arrivé au Mouvement en vingt ans, rien ne pourra jamais lui arriver.

Notre vrai grand espoir réside dans le fait que notre expérience globale, comme alcooliques et comme membres des AA, nous a enfin enseigné l'immense pouvoir d'autodestruction de ces forces. Grâce à ces leçons durement apprises, nous sommes maintenant entièrement prêts à faire tous les sacrifices personnels nécessaires à la préservation de notre précieuse association.

Voilà pourquoi nous voyons l'anonymat *au niveau du public* comme notre principale protection contre nous-mêmes, le gardien de toutes nos Traditions et le plus grand symbole d'abnégation que nous connaissions.

Il n'est pas nécessaire qu'un membre des AA garde l'anonymat avec les membres de sa famille, ses amis ou ses voisins. Il est habituellement bon qu'il révèle son appartenance au Mouvement. De même, il n'y a pas de danger particulier à prendre la parole dans des réunions des AA privées ou semi-publiques, pourvu que les comptes rendus de la presse *ne donnent que les prénoms*.

Mais, devant le grand public — dans la presse, la radio, au cinéma, à la télévision, etc. — les noms au complet et les photos constituent un péril. Ils sont la principale trappe par laquelle s'échapperont ces terribles forces destructrices qui dorment encore en nous tous. Il faut que le couvercle reste bien en place.

Nous nous rendons bien compte aujourd'hui que l'anonymat personnel total devant le grand public est aussi essentiel à la survie des AA que l'abstinence totale l'est à la survie de chaque membre.

Je dis ces choses avec toute l'ardeur dont je suis capable. Je les dis, parce que je connais la tentation de la célébrité et de l'argent. Je peux les dire, parce que j'ai moi-même un jour manqué à l'anonymat. Dieu merci, la voix de l'expérience et les pressants conseils d'amis avisés m'ont sorti de la voie périlleuse dans laquelle j'aurais pu conduire notre association toute entière. J'ai donc appris que le bien temporaire ou apparent peut souvent être l'ennemi mortel du mieux permanent; quand il s'agit de la survie des AA, nous ne saurions nous contenter de rien de moins que le mieux.

Il y a une autre raison convaincante, souvent négligée, pour laquelle nous désirons conserver l'anonymat total. Au lieu de nous assurer davantage de publicité, les bris d'anonymat répétés à des fins personnelles pourraient sérieusement endommager les merveilleuses relations que nous entretenons aujourd'hui, tant avec la presse qu'avec le grand public. Nous pourrions nous retrouver avec une mauvaise presse et une perte de confiance du public.

Depuis bien des années, les organes d'information du monde entier accordent au Mouvement une publicité enthousiaste et ininterrompue qui dépasse largement l'importance des nouvelles elles-mêmes. Les rédacteurs en chef nous expliquent pourquoi. Ils nous accordent plus d'espace et de temps parce qu'ils font entièrement confiance aux AA. Selon eux, cette confiance se fonde sur notre insistance continuelle à garder l'anonymat au niveau de la presse.

Jamais auparavant les services de presse ou les experts en relations publiques n'avaient entendu parler d'une association qui refusait absolument toute publicité personnelle pour ses dirigeants ou ses membres. Pour eux, cette étrange et rafraîchissante nouveauté est la preuve formelle que le Mouvement est honnête, que personne n'en tire avantage.

C'est là, disent-ils, la principale raison de leur grande bienveillance. C'est pourquoi, à tout moment, ils continuent de transmettre le message de rétablissement des AA dans le monde entier.

Si un nombre suffisant d'entorses à l'anonymat amenait finalement la presse, le public et nos futurs membres alcooliques eux-mêmes à s'interroger sur nos intentions, nous perdriions sûrement cet inestimable atout et, par la même occasion, d'innombrables candidats.

Depuis longtemps déjà, Dr Bob et moi faisons tout ce que nous pouvons pour maintenir la Tradition de l'anonymat. Juste avant sa mort, certains de ses amis ont suggéré l'érection d'un monument approprié ou d'un mausolée en l'honneur de Dr Bob et de sa femme, Anne, comme il sied à un fondateur. Le Dr Bob les a remercié, mais il a refusé. En me racontant cela peu après, il m'a dit avec un large sourire : « Pour l'amour du ciel, Bill, pourquoi toi et moi ne serions-nous pas enterrés comme tout le monde? »

L'été dernier, j'ai visité le cimetière d'Akron, où reposent Bob et Anne. Leur modeste pierre tombale ne dit pas un mot des Alcooliques anonymes. Cela m'a fait pleurer de joie. Est-ce que ce merveilleux couple a poussé l'anonymat trop loin en refusant si fermement de se servir des mots « Alcoholics Anonymous », même sur sa propre pierre tombale?

Pour ma part, je ne le crois pas. Je crois que ce grand et dernier exemple d'effacement aura une valeur plus durable pour le Mouvement que n'importe quel grand renom ou beau mausolée.

Nous n'avons pas besoin de nous rendre à Akron en Ohio pour voir le monument funéraire du Dr Bob. On peut voir son vrai monument funéraire dans le Mouvement des AA tout entier. Lisons, une fois de plus, la vraie inscription... un seul mot que les AA y ont gravé : « Sacrifice. »

PUBLICATIONS DES AA. Voici une liste partielle des publications des AA. On peut obtenir un bon de commande complet en s'adressant à : Le Bureau des Services généraux des Alcooliques anonymes, Box 459, Grand Central Station, New York, NY 10163. Téléphone : (212) 870-3400.
Site Web : www.aa.org

LIVRES

LES ALCOOLIKES ANONYMES
LES DOUZE ÉTAPES ET LES DOUZE TRADITIONS
RÉFLEXIONS QUOTIDIENNES
LE MOUVEMENT DES AA DEVIENT ADULTE
DR BOB ET LES PIONNIERS
'TRANSMETS-LE'

LIVRETS

VIVRE... SANS ALCOOL!
NOUS EN SOMMES VENUS À CROIRE
LES AA EN PRISON : UN MESSAGE D'ESPOIR
LES AA POUR L'ALCOOLIQUE PLUS ÂGÉ — IL N'EST JAMAIS TROP TARD

BROCHURES

Expérience, force et espoir :

LES AA POUR LA FEMME
LES AA ET LES AUTOCHTONES D'AMÉRIQUE DU NORD
LES JEUNES CHEZ LES AA
LES NOIRS CHEZ LES AA
LES ALCOOLIKES LGBTQ DES AA
LE MOT « DIEU » : MEMBRES AGNOSTIQUES ET ATHÉES CHEZ LES AA
LES AA POUR LES ALCOOLIKES ATTEINTS DE MALADIE MENTALE —
ET CEUX QUI LES PARRAINENT
L'ACCÈS AUX AA : DES MEMBRES RACONTENT COMMENT ILS ONT
SURMONTÉ DES OBSTACLES
LES AA ET LES FORCES ARMÉES
VOUS CROYEZ-VOUS DIFFÉRENT?
DIFFÉRENTES AVENUES VERS LA SPIRITUALITÉ
DERRIÈRE LES MURS : UN MESSAGE D'ESPOIR
ÇA VAUT MIEUX QUE DE POIREAUTER EN PRISON
(Brochure illustrée pour les personnes en détention)

Informations sur les AA :

FOIRE AUX QUESTIONS SUR LES AA
LES AA SONT-ILS POUR MOI?
LES AA SONT-ILS POUR VOUS?
UN NOUVEAU VEUT SAVOIR
Y A-T-IL UN ALCOOLIQUE DANS VOTRE VIE?
VOICI LES AA
QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LE PARRAINAGE
LE GROUPE DES AA
PROBLÈMES AUTRES QUE L'ALCOOLISME
LE MEMBRE DES AA FACE AUX MÉDICAMENTS ET AUTRES DROGUES
L'AUTONOMIE FINANCIÈRE : ALLIANCE DE L'ARGENT ET DE LA SPIRITUALITÉ
LES DOUZE ÉTAPES ILLUSTRÉES
LES DOUZE CONCEPTS ILLUSTRÉS
LES DOUZE TRADITIONS ILLUSTRÉES
COLLABORATION DES MEMBRES DES AA À D'AUTRES TYPES
D'AIDE AUX ALCOOLIKES
LES AA DANS LES CENTRES DE DÉTENTION
LES AA DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE TRAITEMENT
FAVORISER LE RAPPROCHEMENT
LA TRADITION DES AA ET SON DÉVELOPPEMENT
COLLABORONS AVEC NOS AMIS
LE SENS DE L'ANONYMAT

Pour les professionnels :

LES AA DANS VOTRE COMMUNAUTÉ
PETIT GUIDE PRATIQUE SUR LES AA
VOUS VOUS OCCUPEZ PROFESSIONNELLEMENT D'ALCOOLISME?
LES AA : UNE RESSOURCE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ
MESSAGE AUX PROFESSIONNELS D'ÉTABLISSEMENTS CORRECTIONNELS
Y A-T-IL UN BUVEUR À PROBLÈME DANS VOTRE MILIEU DE TRAVAIL?
LES LEADERS RELIGIEUX S'INFORMENT SUR LES AA
SONDAGE SUR LES MEMBRES DES AA

VIDÉOS (disponibles sur www.aa.org, sous-titrées)

VIDÉOS DES AA POUR LES JEUNES
LES AA : UN ESPOIR
UNE LIBERTÉ NOUVELLE

Pour les professionnels :

VIDÉO DES AA POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ
VIDÉO DES AA POUR LES PROFESSIONNELS DU MILIEU JUDICIAIRE
ET CORRECTIONNEL
VIDÉO DES AA POUR LES PROFESSIONNELS DE L'EMPLOI
ET DES RESSOURCES HUMAINES

PÉRIODIQUES

AA GRAPEVINE (mensuel, en anglais, www.aagrapevine.org)
LA VIÑA (bimensuel, en espagnol, www.aalavina.org)
INFORMATIONS SUR LES AA (seulement en version numérique – www.aa.org/fr/about-aa)

DÉCLARATION D'UNITÉ

Parce que nous sommes responsables de l'avenir des AA, nous devons : placer notre bien-être commun en premier lieu et préserver l'unité de l'association des AA, car de cette unité dépendent nos vies et celles des membres à venir.

Je suis responsable...

Si quelqu'un quelque part tend la main en quête d'aide, je veux que celle des AA soit toujours là.

Et de cela : **Je suis responsable.**

Publication approuvée par la
Conférence des Services généraux.

